



Dialogue territorial pour la définition d'une stratégie locale  
d'adaptation de la gestion de l'eau aux changements climatiques

# La démarche Eau'défi : un bilan

Mars 2026



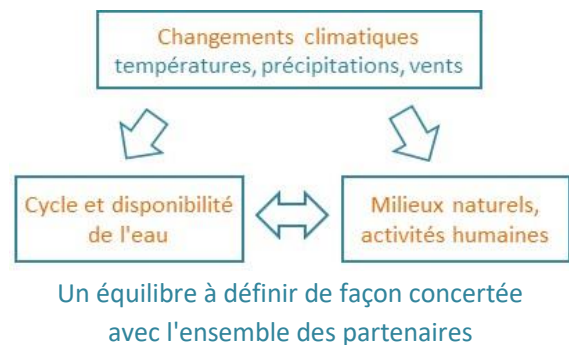
## La démarche Eau'défi : un bilan

Mars 2026

### Définir une stratégie locale d'adaptation de la gestion de l'eau aux changements climatiques

Les bassins versant du Sornin et du Jarnossin ont connu au cours de la dernière décennie des épisodes sévères de sécheresses et de canicules : leurs conséquences ont provoqué une prise de conscience qui a amené au début de l'année 2021 le comité syndical du SYMISOA à s'emparer de ces questions et à lancer une démarche de sensibilisation et de concertation auprès des cinq communautés de communes qui couvrent son territoire. Les élus ont alors souhaité impliquer l'ensemble des acteurs concernés pour élaborer avec eux une stratégie partagée d'adaptation aux changements climatiques. Cela s'est concrétisé par la constitution, fin 2023, d'un comité de suivi réunissant tous ces acteurs.

**L'objectif** est de déployer une stratégie d'adaptation, c'est-à-dire de trouver un équilibre entre une disponibilité des ressources en eau qui diminue et les besoins du territoire. Il ne s'agit donc pas seulement de mieux organiser la mobilisation et le partage des ressources, mais d'envisager la façon dont les usages peuvent évoluer et de renforcer les capacités des milieux naturels à réguler un cycle de l'eau de plus en plus capricieux.



### Une démarche en trois grandes phases

#### 2023 ⇒ Ecouter et rencontrer les acteurs du territoire

L'objectif de cette première phase était de recueillir les perceptions de l'ensemble des acteurs du territoire au regard des enjeux liés à l'eau, de dégager un premier aperçu des "défis" auxquels la stratégie d'adaptation devrait répondre, et de mobiliser les acteurs concernés, c'est-à-dire de motiver leur implication dans la démarche.

#### 2024 ⇒ Décrypter et partager les enjeux

Il s'agissait ensuite d'engager entre les différentes parties prenantes un dialogue pour faire émerger une vision commune des problématiques autour desquelles la démarche devrait s'organiser, dans le cadre d'un groupe d'une cinquantaine de personnes réunies dans ce qui a constitué le Comité de suivi.

Il est important de souligner ici une spécificité de la démarche : contrairement à ce qui se pratique très souvent en matière de concertation, l'engagement de ce dialogue a précédé l'étude HMUC qui a ensuite été engagée pour nourrir la réflexion ; celle-ci a par conséquent été menée à partir des préoccupations des participants, et non à partir du cadre qu'aurait pu fournir une approche technique des enjeux. Il semble que ce parti pris méthodologique a grandement contribué à l'adhésion des participants à la démarche.

#### 2025 ⇒ Coconstruire une stratégie et un plan d'action

C'est sur la base de ce diagnostic partagé que le Comité de suivi s'est dans un premier temps projeté à l'horizon 2050 pour "dessiner" ce que serait un avenir souhaitable pour dégager, dans un second temps, les orientations à prendre, les "chantiers à engager" pour s'inscrire dans une trajectoire correspondant à cette vision prospective d'un avenir souhaitable pour le territoire.

Ces orientations ont enfin été déclinées de façon opérationnelle avec les partenaires concernés pour établir le plan d'action.

### 2023 ⇒ Ecouter et rencontrer les acteurs du territoire

#### ■ Réunion de lancement - 13 février 2023

Cette réunion a permis, avec le Président du SYMISOA et des Communautés de communes entre lesquelles se répartissent les deux bassins versant du Sornin et du Jarnossin, de poser les grands principes de la démarche - dont la mise en place du Comité de suivi réunissant l'ensemble des parties prenantes, d'en organiser le pilotage et de préparer les premières étapes : présentation aux élus des Communautés de communes, entretiens avec les acteurs du territoire, enquête auprès des habitants, forum de restitution des résultats de la première phase.

Les grands principes retenus ont ainsi été les suivants :

- ▶ Le SYMISOA se positionne comme animateur et coordinateur de la démarche.
- ▶ Les enjeux concernent l'ensemble des acteurs du territoire - citoyens, professionnels, entreprises, collectivités, associations : ils doivent être partagés entre tous pour coconstruire une stratégie déclinée de façon opérationnelle à travers un plan d'action mis en œuvre conjointement par l'ensemble des parties prenantes, au premier rang desquelles le SYMISOA et les communautés de communes, en fonction des champs de compétences de chacune.
- ▶ Le pilotage de la démarche réunit :
  - le président et les vice-présidents (représentant les Communautés de communes) du SYMISOA.
  - l'Agence de l'eau Loire Bretagne,
  - les Départements de la Loire, du Rhône et de Saône-et-Loire,
  - la Région Bourgogne - Franche-Comté.

**Le comité de suivi réunit toutes les parties prenantes concernées** : habitants et usagers, agriculteurs, forestiers, industriels, propriétaires d'étangs, associations, collectivités territoriales, services d'incendie et de secours, administrations...

Son rôle : sur la base d'un diagnostic partagé (phase 2), proposer des orientations stratégiques puis les pistes d'actions la déclinant sur le terrain (phase 3).

Sa composition - 52 personnes au total - a été la suivante :

- 10 élus
- 10 agriculteurs et techniciens agricoles
- 5 techniciens de collectivités
- 4 entreprises
- 4 représentants des associations de pêcheurs
- 7 citoyens
- une association environnementale, un propriétaire de seuil (hydroélectricité), un propriétaire d'étang, un forestier
- 2 fermiers (eau et assainissement), 2 agents des SDIS, 2 agents des services de l'Etat
- 2 agents du SYMISOA

#### ■ Le Comité de pilotage s'est réuni une première fois le 27 mars 2023

Cette première réunion du comité de pilotage élargi a permis de présenter et valider la démarche proposée.

#### ■ 4 réunions ont ensuite permis de présenter la démarche, ses enjeux et ses objectifs aux élus des Communautés de communes ; 75 d'entre eux y ont participé :

- Communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne (27 mars 2023),
- Charlieu Belmont Communauté (4 mai 2023),
- Communauté de communes Saône-Beaujolais (17 avril 2023),
- Communauté de communes de Semur-en-Brionnais (16 mars 2023).

## Dialogue territorial pour définir une stratégie locale d'adaptation de la gestion de l'eau aux changements climatiques sur les bassins versant du Sornin et du Jornassin



### La genèse de la démarche

2018  
2019  
2020  
2022

Sur quatre des cinq dernières années, notre territoire a connu des épisodes sévères de sécheresses et de canicules : leurs conséquences ont provoqué une prise de conscience qui a amené au début de l'année 2021 le comité syndical du SYMISOA à s'emparer de ces questions et à lancer une démarche de sensibilisation et de concertation auprès des cinq communautés de communes qui couvrent son territoire.

Les élus ont alors souhaité impliquer l'ensemble des acteurs concernés pour **coconstruire avec eux une stratégie partagée d'adaptation** aux changements climatiques. Cela se concrétisera par la constitution, fin 2023, d'un comité de suivi réunissant tous ces acteurs.

Cette stratégie sera déclinée de façon opérationnelle à travers un plan d'action mis en œuvre conjointement par l'ensemble des parties prenantes, au premier rang desquelles le SYMISOA et les communautés de communes, en fonction des champs de compétences de chacune.

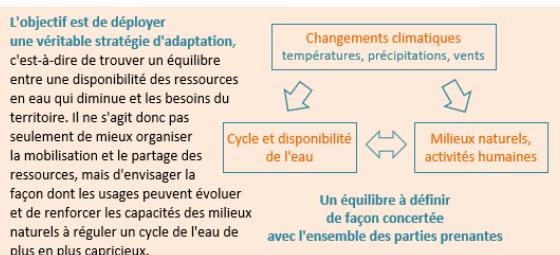
L'année 2023 sera consacrée à rencontrer tous les acteurs du territoire  
- professionnels, associations, élus locaux, pour recueillir leur vision des enjeux.  
Un questionnaire, à l'automne, permettra de recueillir celle de tous les habitants.

Un forum, à la fin de l'année, permettra de partager l'ensemble des préoccupations exprimées et de constituer un comité de suivi.

En 2024, le comité de suivi sera chargé, sur la base d'un diagnostic partagé et avec l'appui d'un bureau d'études, de proposer une stratégie puis d'élaborer un plan d'action.

Des réunions publiques ponctueront les différentes étapes de cette démarche pour rendre compte de son avancement et de ses résultats.

Le SYMISOA est le syndicat mixte des rivières du Sornin et de ses affluents. Il exerce la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) sur le bassin du Sornin et anime le contrat de rivière sur les bassins du Sornin et du Jornassin.



SYMISOA - 321, rue de Marcigny - 42720 Pouilly sous Charlieu - 04 77 60 97 91 - <http://www.symisoa.fr/default/>

### ■ 68 acteurs du territoire ont été rencontrés, en entretiens collectifs ou individuels.

Le but de ces entretiens était principalement de recueillir leurs perceptions des enjeux liés à l'eau et de motiver leur implication dans la démarche.

Près de 30 entretiens ont ainsi été conduits, avec :

- les associations de pêche (AAPPMA) - entretien collectif le 5 mai 2023,
- les agents des EPCI - entretien collectif le 5 mai 2023,
- les élus des chambres d'agriculture - entretien collectif le 10 mai 2023,
- des agriculteurs, avec des entretiens individuels et des entretiens collectifs :
  - à La Clayette, le 17 avril 2023,
  - à Saint Clément de Vers, le 10 mai 2023,
  - à Saint Denis de Cabanne, le 11 mai 2023,
  - à Villers, le 11 mai 2023,
- des associations environnementales - entretien collectif le 5 mai 2023,
- des services des espaces verts des collectivités - entretien collectif le 5 juin 2023,
- des propriétaires d'étangs - entretien collectif le 5 juin 2023,
- les fédérations de pêche et de chasse - entretiens individuels,
- les entreprises "fermières" de l'eau - entretiens individuels,
- des forestiers - entretien collectif le 4 mai 2023,
- des propriétaires de retenues hydroélectriques - entretiens individuels,
- des industriels - entretiens individuels,
- les services incendie des départements - entretiens individuels,
- les syndicats d'alimentation en eau potable - entretien collectif le 5 juin 2023.

### ■ Comité de pilotage - 22 juin 2023

Cette réunion a permis de :

- ▶ présenter une synthèse des entretiens et réunions avec les acteurs locaux,
- ▶ finaliser une trame de cahier des charges pour sélectionner le bureau d'études en charge de l'étude HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages, Climat),
- ▶ préparer le forum du 10 novembre,
- ▶ finaliser le questionnaire d'enquête auprès des habitants,
- ▶ choisir un nom pour la démarche : Eau'défi.



## ■ Enquête auprès des habitants

Une enquête en ligne a été lancée du 14 septembre au 8 octobre 2023 pour savoir comment les habitants des deux bassins versants perçoivent les enjeux de l'eau, au regard notamment des évolutions du climat. L'information a été relayée par les communes, les communautés de communes et la presse locale.

**L'objectif était ainsi de mobiliser les "habitants - usagers de l'eau"** pour disposer, au même titre que pour les autres acteurs, de leur vision et perception des enjeux, mais aussi de susciter la participation de quelques-uns d'entre eux au comité de suivi.

740 personnes ont répondu au questionnaire. Rapporté à une population de 35000 habitants, c'est un taux de réponse important, qui témoigne de l'intérêt porté à ces enjeux, et des préoccupations qu'ils suscitent.

L'analyse des réponses a été enrichie lors d'un focus groupe avec 14 habitants. Les résultats ont fait l'objet d'un document de restitution (annexé à ce rapport).



## ■ Une communication a été organisée pour faire connaître la démarche et ses objectifs, avec notamment :

- une page web dédiée et actualités sur le site du SYMISOA,
- trois newsletters du SYMISOA (mai, septembre 2023 et janvier 2024),
- une page de synthèse diffusée auprès de toutes les communes du territoire en novembre (pour intégration dans les bulletins municipaux),
- une émission sur Radio Cactus fin mai 2023, 2 émissions sur Brionnais TV fin mai et mi-septembre 2023,
- une page dédiée dans le Mag de Charlieu Belmont en décembre 2023,
- une présentation de la démarche avec des élèves du lycée de Charlieu,
- deux articles de presse :
  - en septembre 2023 pour lancer l'enquête grand public,
  - en janvier 2024 sur les principaux résultats de l'enquête.



## ■ Forum - 10 novembre 2023

Ce forum a été organisé le 10 novembre 2023 à l'Espace Culturel du Brionnais de Chauffailles. Il a réuni 56 personnes représentant la diversité des acteurs concernés, élus communaux et intercommunaux (20), services de l'Etat (7), agriculteurs (6), techniciens des collectivités (8), propriétaires de seuils et d'étangs (4), représentants des pêcheurs et chasseurs (4), industriels (2), Services départementaux d'incendie et de secours (2), un fermier AEP-assainissement et une association environnementale.



Ce forum a été l'occasion de rendre compte de la première étape de la démarche, de partager les visions et préoccupations exprimées lors des entretiens préalables, de réfléchir collectivement aux défis auxquels elle devra répondre et de préparer les étapes suivantes, avec notamment la mise en place du Comité de suivi.

### ⇒ Les défis

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Parvenir à une appropriation des enjeux de l'eau pour que tout un chacun y porte spontanément attention, les intègre dans ses habitudes, ses comportements.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Maintenir/développer les systèmes qui concourent à réguler le cycle de l'eau et à limiter l'effet des vents - sols, réseaux bocagers, ripisylves, "infrastructures naturelles" qui favorisent la rétention de l'eau (infiltration, limitation de l'évaporation), régulent les écoulements et réduisent les risques d'inondation.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ L'eau est un bien commun. Assurer l'équité d'accès aux ressources disponibles (à travers par exemple une tarification différenciée...).</li> <li>▶ Disposer d'une gouvernance partagée pour les affecter en fonction des différents besoins.</li> <li>▶ Utiliser à bon escient les différents leviers mobilisables pour aller vers des comportements plus sobres : prise de conscience (sensibilisation), tarification, réglementation - au regard notamment de l'acceptabilité de ces différents leviers.</li> <li>▶ Réduire les consommations d'eau potable, limiter les pertes, mobiliser les différentes ressources à bon escient (eau potable, récupération des eaux de pluie, défense incendie...).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Prendre en compte les conséquences des dérèglements climatiques dans l'aménagement du territoire, l'urbanisme (y compris réglementaire), la gestion des espaces et équipements publics - pour à la fois réduire les besoins en eau et atténuer les impacts des changements climatiques (en limitant l'artificialisation des sols), et le traitement des eaux usées.</li> <li>▶ Favoriser la résilience des milieux aquatiques, préserver les capacités d'adaptation des cours d'eau aux fluctuations des débits (crues, assècs).</li> </ul>
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Raisonner et optimiser le stockage et la réutilisation des eaux de pluie, notamment pour abreuver le bétail.</li> <li>▶ Adapter la gestion des prairies, disposer de stocks suffisants pour assurer une autonomie fourragère des exploitations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Maintenir / développer les réseaux bocagers, préserver les petits cours d'eau.</li> <li>▶ Réduire les rejets polluants (nitrates notamment).</li> <li>▶ Adapter les systèmes de production pour favoriser la pérennité des exploitations (et veiller à ce que leur taille n'handicape pas leur reprise).</li> </ul>
Forêt	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Mener les travaux forestiers en évitant leurs impacts négatifs sur le cycle de l'eau (tassement des sols, préservation des sources, ruissellements...).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Développer un aménagement et une gestion forestière à l'échelle des massifs, de façon adaptée aux changements climatiques, à l'augmentation des risques d'incendies, et tenant compte du rôle régulateur des forêts sur les microclimats et les systèmes agricoles (écoulement des eaux, vents). Favoriser la résilience des peuplements : diversité des essences, biodiversité (plantations, entretien, coupes).</li> </ul>

## 2024 ⇒ Décrypter et partager les enjeux

■ Le comité de suivi s'est réuni à trois reprises en 2024, pour s'approprier et partager les éléments d'un diagnostic sur les enjeux de l'eau sur les bassins versant du Sornin et du Jarnossin :

- le 29 mai ⇒ Les changements climatiques et leurs incidences pour le territoire.
- le 26 juin ⇒ Cycle de l'eau, usages et consommations.
- le 18 septembre ⇒ Cours d'eau et milieux naturels.

Ce premier cycle de réunions avait pour but de permettre l'appropriation par l'ensemble des participants d'un socle commun d'informations et d'en dégager les principaux enseignements.

Il a en même temps permis aux participants d'apprendre à se connaître et à travailler ensemble.

À travers ces échanges et les réflexions partagées, ces trois premières réunions ont permis de créer une ambiance et des habitudes de travail collectif qui ont constitué un acquis important pour la suite des travaux.

Ce décryptage et partage des enjeux par le Comité de suivi s'est appuyé sur les travaux du bureau d'études, EODD, retenu à l'été 2024 par le SYMISOA pour réaliser une étude HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages, Climat) à l'échelle des deux bassins versants et nourrir les réflexions du Comité de suivi.



Les principaux sujets qui se sont dégagés de ces réunions du comité de suivi ont fait ressortir cinq grandes familles de préoccupations, autour :

- des activités et des espaces agricoles,
- des cours d'eau et milieux associés,
- des façons de faire face à l'irrégularité croissante des précipitations,
- des usages et de la sobriété des usages de l'eau,
- des milieux naturels et forestiers, et des incendies.

#### ■ Comité de pilotage élargi : 8 octobre 2024

Cette réunion a été l'occasion :

- de rendre compte des trois premières réunions du comité de suivi,
- de faire un point d'étape sur l'étude HMUC,
- d'établir le calendrier des étapes suivantes,
- de préparer la réunion publique (et l'information préalable auprès des maires).

#### ■ Réunion publique : 4 décembre 2024

Une réunion publique organisée le 4 décembre à Chauffailles a réuni près d'une centaine de personnes.

Elle s'inscrivait dans la logique de communication et d'information de la démarche.

Elle a donné lieu à une présentation des travaux du Comité de suivi et a permis d'échanger avec les participants.



## 2025 ⇒ Coconstruire une stratégie et un plan d'action

#### ■ Le Comité de suivi s'est réuni à deux reprises, en janvier et février 2025.

L'objectif, sur la base des enjeux issus des travaux de l'année 2024, était de proposer des orientations d'une stratégie d'adaptation de la gestion de l'eau aux changements climatiques.

**La première de ces deux réunions, le mercredi 22 janvier, avait pour but de se projeter à l'horizon 2050 pour identifier ce vers quoi il est souhaitable de tendre dans un futur proche.** Les participants ont ainsi pu collectivement répondre à trois questions :

- A quoi tenons-nous, qu'est-ce qui nous paraît important de conserver/préserver...?
- Qu'est-ce qui nous paraît pouvoir/devoir être mis en cause ? qu'acceptons-nous de perdre, de voir disparaître ?
- Qu'est-ce qui nous semble souhaitable de changer, de faire évoluer ?

**La seconde réunion, le mardi 11 février, avait pour but de proposer des orientations pour s'inscrire dans cette "vision à l'horizon 2050".**

#### ■ Comité de pilotage : 4 mars 2025

Cette réunion a permis au Comité de pilotage de se prononcer sur les propositions d'orientations faites par le comité de suivi et de prévoir les étapes suivantes pour élaborer un plan d'action.

#### ■ Comité de suivi : 17 juin 2025

L'objectif était de hiérarchiser les orientations retenues par le comité de pilotage du 4 mars, et de débattre de l'intérêt de fixer des objectifs sur les volumes prélevés et leur répartition selon les différents usages.

Il est ainsi apparu qu'il n'était pas forcément pertinent de vouloir "hiérarchiser" les orientations, dans la mesure où elles se complètent les unes les autres et forment un tout cohérent.

Il est cependant intéressant d'observer que :

- une gouvernance partagée est apparue comme un facteur essentiel à la réussite de la démarche, notamment pour prévenir et gérer les tensions et conflits possibles autour des usages de l'eau,
- la proposition de "*mettre en place pour tous les usagers une tarification progressive de l'eau potable pour les inciter à des usages plus économes de l'eau sur les usages secondaires, sans grever les besoins fondamentaux*" a été fortement mise en avant.

Les discussions ont par ailleurs fait émerger une grande convergence de tous les avis sur la nécessité de fixer des objectifs sur les volumes prélevés et leur répartition selon les différents usages. Elles ont suscité des réflexions sur la façon de les atteindre ; il a notamment été relevé que :

- Les enjeux - certains ont parlé d'"*urgence de la situation*" ou insisté sur le fait que "*la ressource est finie, on n'a pas le choix*" - nécessitent de se fixer de tels objectifs, sans lesquels le territoire pourrait se trouver dans le futur face à des contraintes que les évolutions prévisibles imposeraient alors, sans s'y être préparé.
- Afficher ces objectifs est en même temps un moyen de sensibiliser les habitants à ces enjeux et à la nécessité d'adapter les usages.
- Cela doit se traduire par la définition d'une trajectoire avec une vision à long terme et des objectifs intermédiaires progressifs et datés.
- Cette vision doit se traduire à travers l'évolution des comportements des usagers, mais aussi par une approche territoriale qui permette de l'intégrer dans l'ensemble des politiques publiques, en matière notamment d'urbanisme, d'aménagement et d'équipements.
- Les mesures adoptées doivent être équitables et ne pas aggraver des inégalités, sociales ou territoriales - et même au contraire renforcer les solidarités. Elles supposent, pour être acceptées, d'être comprises et par conséquent expliquées (il a été dit, à ce sujet, qu'il serait intéressant que ce qui a été fait au sein du comité de suivi puisse être partagé à l'ensemble de la population, ce qui soulève la question de la façon de "relayer" la démarche auprès des 35000 habitants du territoire).

#### ■ Comité de pilotage : 7 juillet 2025

Sur la base des premiers résultats de l'étude HMUC et des avis du comité de suivi, le comité de pilotage a retenu ce jour-là le principe de définir une trajectoire à travers des objectifs de volumes prélevables, avec des échéances pour atteindre ces objectifs.

**Un document d'information** récapitulant les grands objectifs à ce stade de la démarche a été adressé à la fin du premier semestre 2025 à l'ensemble des partenaires comme à toutes les personnes qui s'y étaient jusqu'alors impliquées ou intéressées - plus de 500 personnes ainsi au total (ce document est annexé à ce rapport).

Dialogue territorial pour la définition d'une stratégie locale d'adaptation de la gestion de l'eau aux changements climatiques  
Le point sur l'avancement de la démarche  
juin 2025

**Eau/défi : une stratégie partagée d'adaptation aux changements climatiques.**

A l'occasion de l'année 2024, notre territoire a connu au cours des années précédentes des épisodes sévères de sécheresses et de canicules : leurs conséquences ont provoqué une prise de conscience qui a amené au début de l'année 2023 le comité syndical du SYMISOA à l'ensemble de ses communes et à lancer une démarche de sensibilisation et de concertation auprès des cinq communautés de communes qui couvrent son territoire. Les élus ont sollicité l'ensemble des acteurs concernés pour concertation avec eux une stratégie d'adaptation aux changements climatiques. Celle-ci s'est concrétisée par la constitution, fin 2023, d'un comité de suivi réunissant tous ses acteurs. Cette stratégie sera déclinée de façon opérationnelle à travers un plan d'action mis en œuvre conjointement par l'ensemble des parties prenantes, au premier rang desquelles le SYMISOA et les communautés de communes, en fonction des champs de compétences de chacune.

**L'objectif :** déployer une véritable stratégie d'adaptation, c'est-à-dire de trouver un équilibre entre une disponibilité des ressources en eau qui diminue et les besoins du territoire. Il ne s'agit donc pas seulement de mieux organiser la mobilisation et le partage des ressources, mais d'engager la lutte dans les usages pour réduire et de renforcer les capacités des milieux naturels à réguler un cycle de l'eau de plus en plus capricieux.

Changements climatiques (températures, précipitations, vents) → Cycle et disponibilité de l'eau ↔ Milieux naturels, activités humaines → Un équilibre à définir de façon concrète avec l'ensemble des parties prenantes

On trouvera dans les pages qui suivent l'état d'avancement de la démarche au mois de juin 2025 et les orientations qui se dessinent.

**Ce qui a été fait jusqu'à présent**

**2023**

- 4 réunions ont permis de présenter la démarche, ses enjeux et ses objectifs aux élus des Communautés de communes.
- Un ensemble des acteurs concernés ont été rencontrés (agriculteurs, associations environnementales, de pêche, de chasse, propriétaires des temps, forêts, industriels, services d'incendie et de secours, syndicats d'alimentation en eau potable...)
- Une enquête en ligne a été lancée du 14 septembre au 8 octobre 2023 pour savoir comment les habitants des deux bassins versant perçoivent les enjeux de l'eau, au regard notamment des évolutions du climat. 740 personnes ont répondu au questionnaire. L'analyse des réponses a été enrichie lors d'un focus groupe avec 14 d'entre elles.
- Un forum a été organisé le 10 novembre à l'Espace Culturel du Brionnais de Chauffailles. Il a été l'occasion de rendre compte de la première étape de la démarche, de réfléchir collectivement aux défis auxquels elle devra répondre et de préparer les étapes suivantes, avec notamment la mise en place du Comité de suivi.

**2024**

- Le comité de suivi s'est réuni à trois reprises en 2024, pour l'approprier et partager les éléments d'un diagnostic sur les enjeux de l'eau sur les bassins versant du Sornin et du Jarrossin.
- Le premier "cycle" de réunions avait pour but de permettre l'appropriation par l'ensemble des participants d'un socle commun d'informations et d'en débiter les principaux enseignements. Il a en même temps permis aux participants d'apprendre à se connaître et à travailler ensemble.
- Ce décryptage et partage des enjeux par le Comité de suivi s'est appuyé sur les travaux d'un bureau d'études externe à l'été 2024 par le SYMISOA pour réaliser une étude "HMAUC" (Hydrologie, Milieux, Usages, Climat) à l'échelle des deux bassins versant et "tourner" les réflexions du Comité de suivi.
- Une réunion publique organisée le 4 décembre à Chauffailles a réuni près d'une centaine de personnes. Elle a permis de présenter une synthèse des travaux du Comité de suivi et d'échanger avec les participants.

**2025**

- Le Comité de suivi s'est réuni à deux reprises en janvier et février 2025. Sur la base des enjeux issus des travaux de l'année 2024, il a proposé les orientations souhaitables d'une stratégie d'adaptation de la gestion de l'eau aux changements climatiques.
- Le Comité de pilotage s'est réuni récemment pour examiner ces propositions. Celles-ci sont résumées sur la page suivante, plus détaillées dans les trois dernières pages.

**Les principales orientations proposées**

- Accompagner les agriculteurs pour une gestion et un entretien des haies, des bocquets, des talus et des zones humides qui favorisent la conservation de l'eau.
- Apporter un appui aux éleveurs pour mettre en œuvre les solutions les plus appropriées pour abreuver les animaux, en évitant d'avoir à recourir au réseau d'alimentation en eau potable, en valorisant les mares.
- Favoriser l'infiltration des eaux de pluie dans les espaces urbanisés, en les végétalisant et en réduisant les surfaces imperméabilisées.
- Encourager les usages économes de l'eau, à travers l'information et la sensibilisation, les règlements des documents d'urbanisme, une tarification incitative.
- Renforcer les moyens de lutte contre les incendies de forêt, développer les alternatives aux prélèvements dans les réseaux d'alimentation en eau potable.
- Encourager la diversification des peuplements forestiers et éviter les coupes rases.
- Développer une bonne gestion des plans d'eau.
- Préserver le bon fonctionnement des cours d'eau en modifiant l'ensemble des autres concernés.
- Poursuivre la démarche engagée à travers "Eau/défi" pour maintenir sur le long terme une gouvernance partagée autour des enjeux de l'eau sur notre territoire.

On trouvera dans les trois pages suivantes le détail de ces orientations.

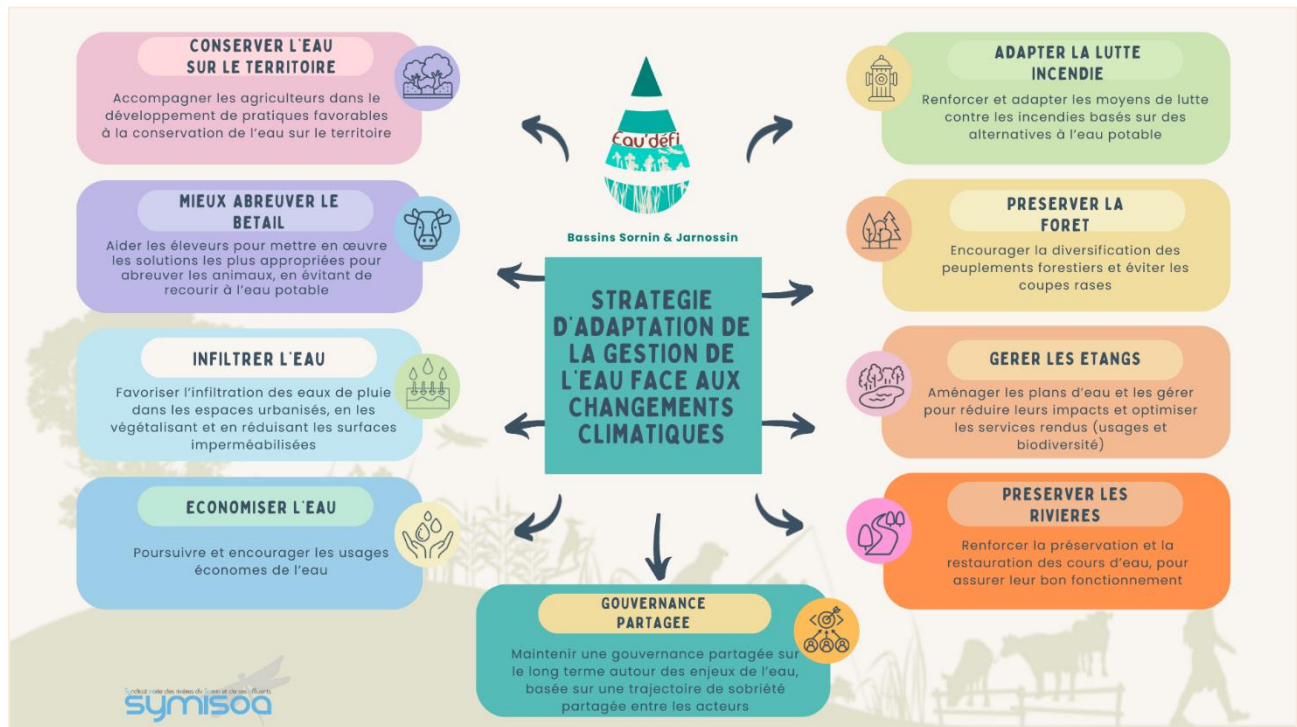
**Et maintenant ?**  
Ces propositions seront soumises dans les prochaines semaines aux partenaires directement concernés par leur mise en œuvre. Elles pourront alors être formalisées sous forme de "chèque actions" pour préciser la façon dont elles seront déclinées de façon opérationnelle. L'objectif est d'achever ces travaux d'ici la fin de l'année 2025, et d'en organiser une restitution en réunion publique au début de l'année 2026.

Au mois de septembre, un courriel leur a également été adressé, pour les tenir au courant du travail alors en cours avec les partenaires concernés pour élaborer le plan d'action.

### Des orientations au plan d'action...

Le second semestre de l'année 2025 a été consacré à la préparation d'un plan d'action permettant de concrétiser ces orientations et ces objectifs, à travers un travail mené avec les principaux partenaires concernés.

Trois lignes de force structurent ce programme d'action : la sobriété (dans les usages de l'eau), la résilience des milieux, le partage des ressources.



**La stratégie et le plan d'action ont finalement été approuvés par le comité de pilotage le 6 février 2026.**

**Une restitution en a été faite au comité de suivi** un mois plus tard, le 4 mars.

**Ces deux réunions ont aussi permis de préfigurer la façon dont pourra se pérenniser le travail réalisé jusqu'alors avec le comité de suivi pour accompagner la mise en œuvre du plan d'action.** Cela se traduira par l'évolution du comité de suivi en un "Comité de l'eau" ou "Assemblée des acteurs de l'eau", qui intégrera également les participants de ce qu'était jusqu'à présent le comité de rivière. Cette instance d'échange et de proposition sera chargée :

- de suivre la mise en œuvre du programme d'action,
- de proposer des ajustements ou des réorientations d'actions, voire de nouvelles actions,
- d'être un relais d'information en direction des collectivités et partenaires, mais aussi de la population.

Il comprendra 64 personnes, désignées pour une période de 6 ans :

- 10 élus communaux,
- 5 collectivités gestionnaires prélevant de l'eau sur le territoire,
- 10 agents des collectivités,
- 9 agriculteurs,
- 3 techniciens agricoles,
- 5 entreprises, dont les entreprises gestionnaires de l'eau (VEOLIA, SAUR),
- 3 associations de pêche,
- 3 associations de protection de l'environnement,
- 8 citoyens,
- 8 acteurs professionnels privés de terrain (propriétaires, exploitants ou gestionnaires de seuils, plans d'eau et forêts).

## Perspectives

---

### La démarche a reposé sur trois prémisses :

- ▶ La volonté d'élus qui ont souhaité impliquer l'ensemble des acteurs concernés.
- ▶ Un objectif clairement affiché : la recherche d'un équilibre entre une disponibilité des ressources en eau qui diminue et les besoins du territoire. Il ne s'agit donc pas seulement de mieux organiser la mobilisation et le partage des ressources, mais d'envisager la façon dont les usages peuvent évoluer et de renforcer les capacités des milieux naturels à réguler un cycle de l'eau de plus en plus capricieux - et par conséquent de développer une approche globale des enjeux (les travaux du Comité de suivi ont très largement corroboré cet objectif).
- ▶ L'engagement d'un dialogue avec les parties prenantes avant même d'engager des études, à l'inverse de ce qui se fait couramment.

### Elle a été animée selon quelques principes simples qui ont favorisé la participation.

- ▶ Une information par différents canaux - notamment, auprès des habitants, par l'intermédiaire des communes, qui ont contribué à relayer cette information avec des outils simples (courriels, affichettes). Au-delà du comité de suivi, de très nombreuses personnes ont ainsi été tenues informées de la démarche. On retiendra notamment :
  - l'enquête organisée à l'automne 2023 : au-delà de son intérêt propre - savoir quelles perceptions et représentations les habitants ont des enjeux liés à l'eau, elle a constitué un moyen de toucher un grand nombre de personnes (740 habitants y ont répondu),
  - les réunions publiques, le 4 décembre 2024 à Chauffailles et in fine en septembre 2026,
  - une information sur l'avancement de la démarche adressée à toutes les personnes intéressées (plus de 500 destinataires) : un document d'information à la fin du premier semestre 2025, un courriel au mois de septembre sur le travail alors en cours pour élaborer le plan d'action...

- ▶ Le fait de commencer par donner la parole aux parties prenantes, que ce soit à travers les entretiens initiaux, en 2023, ou lors des réunions du comité de suivi, les informations à caractère technique issues de l'étude HMUC constituant la matière pour nourrir ce dialogue et ces réflexions, et non leur point de départ.
- ▶ Des restitutions des travaux présentées de façon synthétique et sous une forme la plus abordable possible, de façon à en faciliter l'appropriation par les personnes qui y ont participé comme par celles qui peuvent s'y intéresser.
- ▶ Plutôt que de travailler sur des scénarios prospectifs fondés sur des hypothèses toujours discutables, c'est en se projetant sur une vision souhaitable à l'horizon 2050 que le comité de suivi a proposé les orientations à mettre en œuvre.

### Il est possible d'en retenir quelques enseignements.

- ▶ La démarche a permis une appropriation des enjeux par les participants au comité de suivi, et de créer un noyau de personnes motivées, habituées à travailler ensemble en partageant leurs réflexions.
- ▶ Les participants ont pu exprimer ce qu'ils observaient sur le terrain et la façon dont ils ressentaient dans leur vie les changements climatiques - ce qui dans la plupart des cas corroborait les informations techniques. Ils ont fait remonter des observations permettant d'enrichir le diagnostic et de l'illustrer d'exemples précis. Cela a contribué à établir un diagnostic qui comporte une dimension à la fois experte et empirique. Et un consensus s'est formé autour de l'idée que les projections à retenir sont celles sur lesquelles s'appuie le plan de lutte contre les changements climatiques au niveau national, à savoir une augmentation globale des températures de 4°C à l'horizon de la fin du siècle.
- ▶ La plupart des aspects abordés ont fait l'objet d'un consensus, mais certains, plus sensibles, ont donné lieu à des points de vue différents (stockages et retenues d'eau, seuils, gestion des "chevelus", drainage des sols). Et les échanges ont montré l'importance de s'accorder sur la signification des mots (ce que l'on entend, par exemple, par zones humides, cours d'eau, fossés...).
- ▶ Les participants ont maintes fois souligné les liens entre toutes les problématiques abordées, l'importance par conséquent d'une approche globale, l'urgence et la complexité des enjeux, la prise de conscience qu'avec les changements climatiques, *"l'imprévisibilité devient la norme"*.

Ils ont mis en exergue la nécessité :

- de se fixer des objectifs sans lesquels le territoire pourrait dans le futur se trouver face à des contraintes que les évolutions prévisibles imposeraient alors, sans s'y être préparé - *"urgence de la situation"*, *"la ressource [en eau] est finie, on n'a pas le choix"*,
  - d'une évolution des comportements des usagers, mais aussi d'une approche territoriale à travers l'ensemble des politiques publiques, en matière notamment d'urbanisme, d'aménagement et d'équipements,
  - de réponses qui doivent être équitables et ne pas aggraver des inégalités, sociales ou territoriales - et au contraire renforcer les solidarités. Pour être acceptées, ces réponses supposent d'être comprises et par conséquent expliquées (il a été dit, à ce sujet, qu'il serait intéressant que ce qui a été fait au sein du comité de suivi puisse être partagé à l'ensemble de la population, ce qui soulève la question de la façon de "relayer" la démarche auprès des 35000 habitants du territoire).
- ▶ Interrogées sur la façon dont elles ont perçu la démarche, les personnes qui ont participé au comité de suivi ont notamment mentionné :
- une méthode qui a favorisé la participation et les échanges,
  - la diversité des participants et des sujets abordés,
  - le partage des points de vue, le fait d'avoir eu le temps d'apprendre à se connaître, à travailler ensemble - même si le temps paraît toujours trop court pour aborder une "matière" très dense,
  - l'acquisition de connaissances, à travers notamment l'apport de données factuelles pour alimenter la réflexion, d'informations qui favorisent une appropriation commune des problématiques,

- la conscience des enjeux chez les participants, leur attachement à l'idée que "*l'eau est un bien commun*",
- une démarche menée à une échelle territoriale cohérente d'un point de vue géographique, mais cependant pas trop étendue pour en permettre une approche concrète,
- l'engagement dans la durée et l'assiduité des participants, dans une démarche collective de construction d'un "socle" commun de réflexion.

### Elle est appelée à se poursuivre...

La démarche a motivé les personnes qui se sont investies dans le Comité de suivi. Elle a, au-delà, permis de toucher un public plus large. Et elle a également attiré l'attention d'autres territoires souhaitant se mobiliser autour des enjeux de l'eau dans le contexte des changements climatiques.

Elle a montré qu'une mobilisation collective est possible sur des sujets susceptibles de provoquer des tensions. Cela justifie de l'inscrire dans la durée, et de la soutenir par un patient travail de pédagogie et de communication. La dynamique qu'elle a impulsée doit se poursuivre avec la mise en œuvre du plan d'action : elle ne représente pas seulement un moyen de l'accompagner, elle en est un pilier.

## Annexes

On trouvera dans les pages qui suivent :

- ▶ les résultats de l'enquête auprès des habitants (14 septembre - 8 octobre 2023),
- ▶ le document d'information du mois de juin 2025.





# Les résultats de l'enquête

Novembre 2023

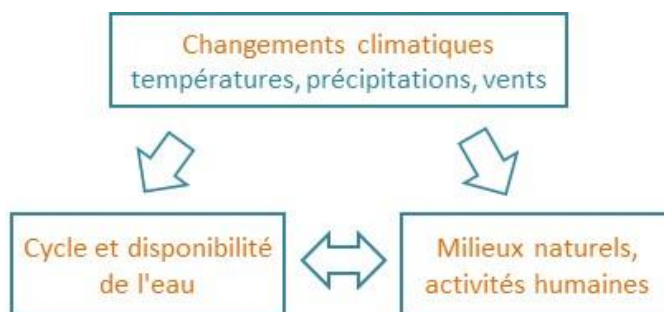




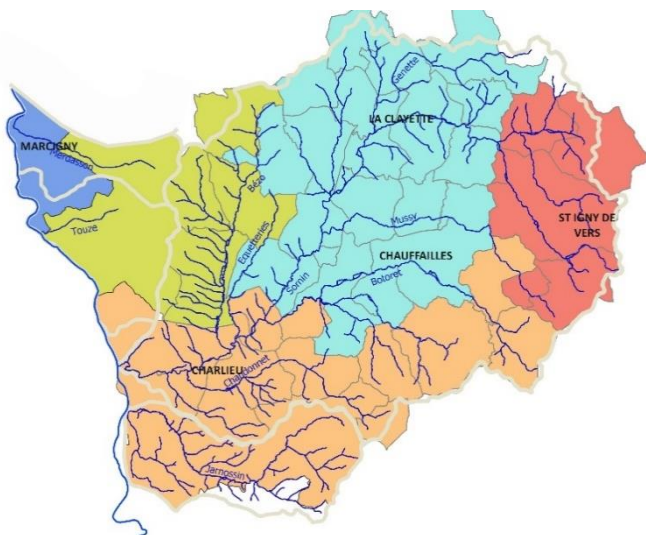
**Notre territoire a connu ces dernières années des épisodes sévères de sécheresses et de canicules** : leurs conséquences ont provoqué une prise de conscience qui a amené le comité syndical du SYMISOA à s'emparer de ces questions et à lancer une démarche de sensibilisation et de concertation auprès des communautés de communes qui couvrent son territoire.

Les élus ont alors souhaité impliquer l'ensemble des acteurs concernés pour construire avec eux **une stratégie partagée d'adaptation aux changements climatiques**.

**L'objectif : trouver un équilibre entre une disponibilité des ressources en eau qui diminue et les besoins du territoire.** Il ne s'agit donc pas seulement de mieux organiser la mobilisation et le partage des ressources, mais d'envisager la façon dont les usages peuvent évoluer et de renforcer les capacités des milieux naturels à réguler un cycle de l'eau de plus en plus capricieux.



**Cette démarche est portée par le SYMISOA sur les bassins versants du Sornin et du Jarnossin, en partenariat avec les communautés de communes.**



Le SYMISOA est le syndicat mixte des rivières du Sornin et de ses affluents. Il exerce la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) sur le bassin du Sornin et anime le contrat de rivière sur les bassins du Sornin et du Jarnossin.



👉 **Du 14 septembre au 8 octobre, le SYMISOA a lancé une enquête en ligne pour savoir comment les habitants perçoivent les enjeux de l'eau, au regard notamment des évolutions du climat.**

**Ce sont les résultats de cette enquête qui sont présentés dans les pages qui suivent.**

**740 personnes ont répondu à cette enquête**, ce qui témoigne de l'intérêt porté à ces enjeux, et des préoccupations qu'ils suscitent.

Parmi ces 740 personnes, **d'avantage de femmes (60%) que d'hommes (40%).**

Et si **toutes les tranches d'âges étaient représentées**, les moins de 25 ans ont été peu nombreux à répondre, les plus de 60 ans davantage.

## Les changements climatiques : une préoccupation importante

La question posée était la suivante :

"Laquelle de ces affirmations reflète le mieux votre point de vue :

- Les changements climatiques n'ont pas d'impact sur notre territoire, nous avons bien d'autres chats à fouetter.
- Les changements climatiques n'ont qu'un faible impact sur notre territoire, ce n'est pas un sujet important.
- Les changements climatiques ont des impacts importants sur notre territoire, nous devons nous en préoccuper.
- Les changements climatiques impactent et impacteront de plus en plus fortement notre territoire, c'est un enjeu majeur de préoccupation".

La plupart des personnes estiment que les changements climatiques impactent le territoire et qu'il est important de s'en préoccuper :

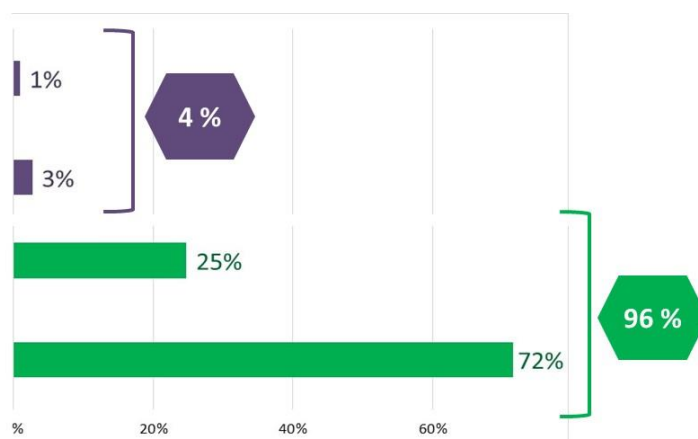
### Les changements climatiques ...

n'ont pas d'impact sur notre territoire,  
nous avons bien d'autres chats à fouetter

n'ont qu'un faible impact sur notre territoire,  
ce n'est pas un sujet important

ont des impacts importants sur notre territoire,  
nous devons nous en préoccuper

impactent et impacteront  
de plus en plus fortement notre territoire,  
c'est un enjeu majeur de préoccupation



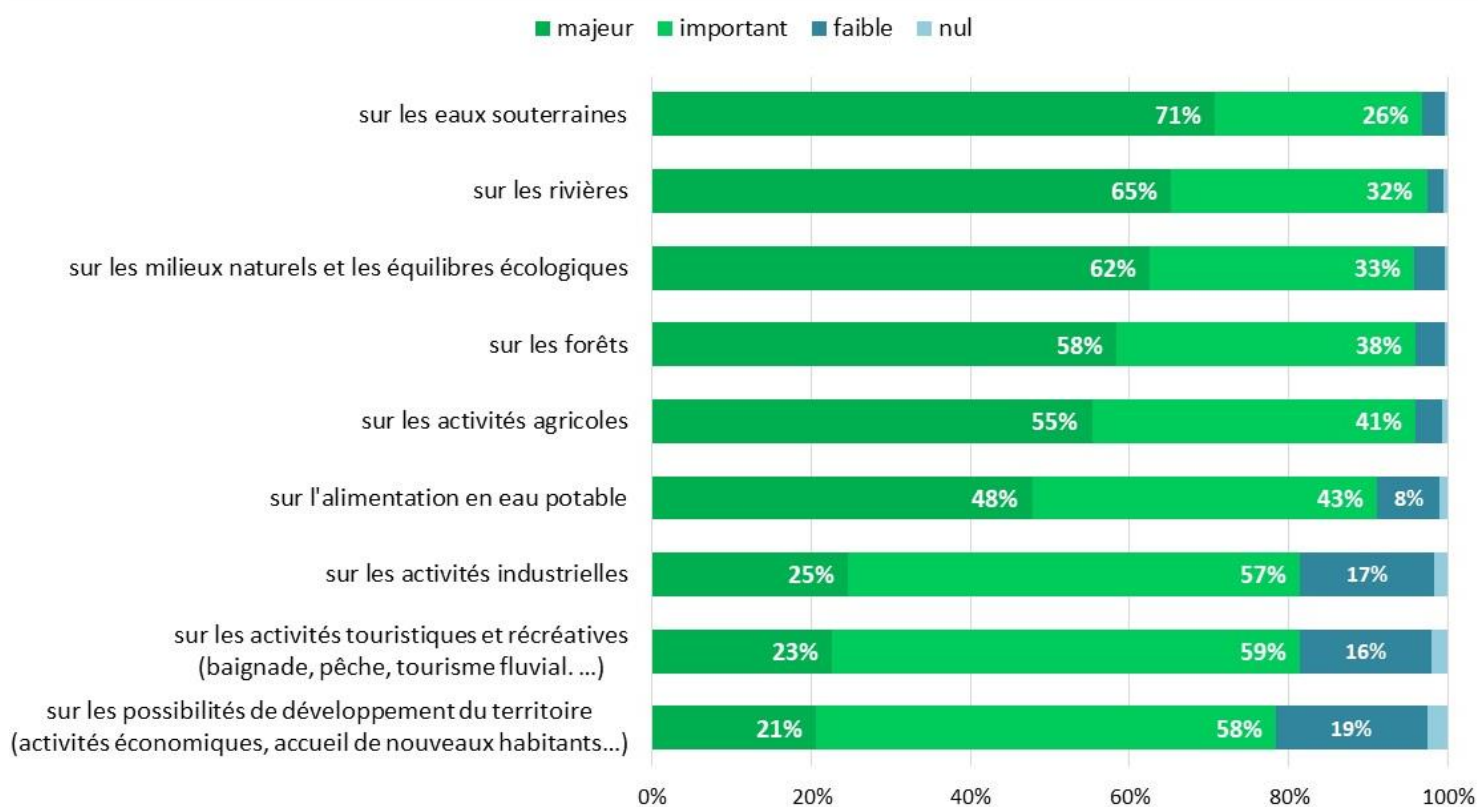
Les changements climatiques sont considérés comme ayant un impact dans tous les domaines, au premier rang desquels les milieux naturels et les activités agricoles.

La question posée était la suivante :

"Pensez-vous que les changements climatiques, et notamment l'évolution des précipitations et de la disponibilité des ressources en eau, ont un impact nul, faible, important ou majeur :

- sur l'alimentation en eau potable
- sur les activités agricoles
- sur les activités industrielles
- sur les forêts
- sur les activités touristiques et récréatives (baignade, pêche, tourisme fluvial. ...)
- sur les rivières
- sur les eaux souterraines
- sur les milieux naturels et les équilibres écologiques
- sur les possibilités de développement du territoire (activités économiques, accueil de nouveaux habitants...)"

Les personnes qui ont répondu à l'enquête considèrent que les changements climatiques ont un impact :



- ▶ Entre 96 et 97 % considèrent que les changements climatiques ont un impact majeur ou important sur les milieux naturels et les activités agricoles,
- ▶ 91 % qu'ils ont un impact majeur ou important sur l'alimentation en eau potable,
- ▶ Entre 78 et 81 % qu'ils ont un impact majeur ou important sur les autres activités humaines.

## La diminution des consommations et le maintien des capacités des milieux naturels et des sols à retenir l'eau et réguler son cycle apparaissent comme des priorités

La question posée était la suivante :

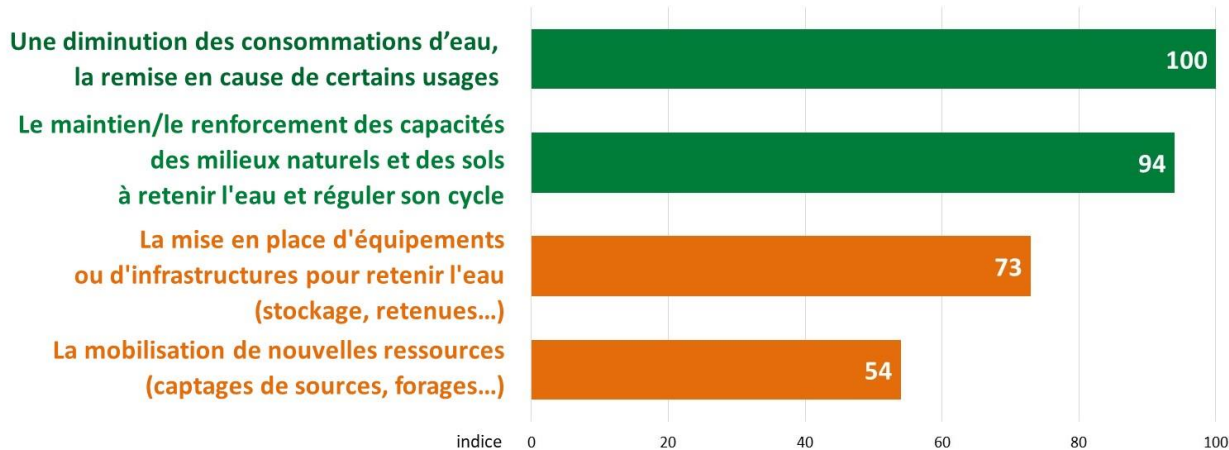
"S'adapter aux conséquences des changements climatiques, et plus particulièrement à l'irrégularité des précipitations (pluies, neige), passe selon vous par : (classement par ordre de priorité)

- une diminution des consommations d'eau, la remise en cause de certains usages,
- la mobilisation de nouvelles ressources en eau (captages de sources, forages...),
- la mise en place d'équipements ou d'infrastructures pour retenir l'eau (stockage, retenues...),
- le maintien/le renforcement des capacités des milieux naturels et des sols à retenir l'eau et réguler son cycle".

**4 personnes sur 5 mettent en avant** une diminution des consommations d'eau et la remise en cause de certains usages (49%), le maintien/le renforcement des capacités des milieux naturels et des sols à retenir l'eau et réguler son cycle (31%).

Plus de la moitié (54%) mettent en dernier lieu la mobilisation de nouvelles ressources.

En définitive, lorsque l'on établit le "score" de chacune des réponses, on obtient le résultat suivant (sur la base d'un indice 100 pour l'affirmation qui obtient le score le plus élevé) :



## Une prise de conscience jugée plus importante chez les élus locaux que parmi l'ensemble de la population

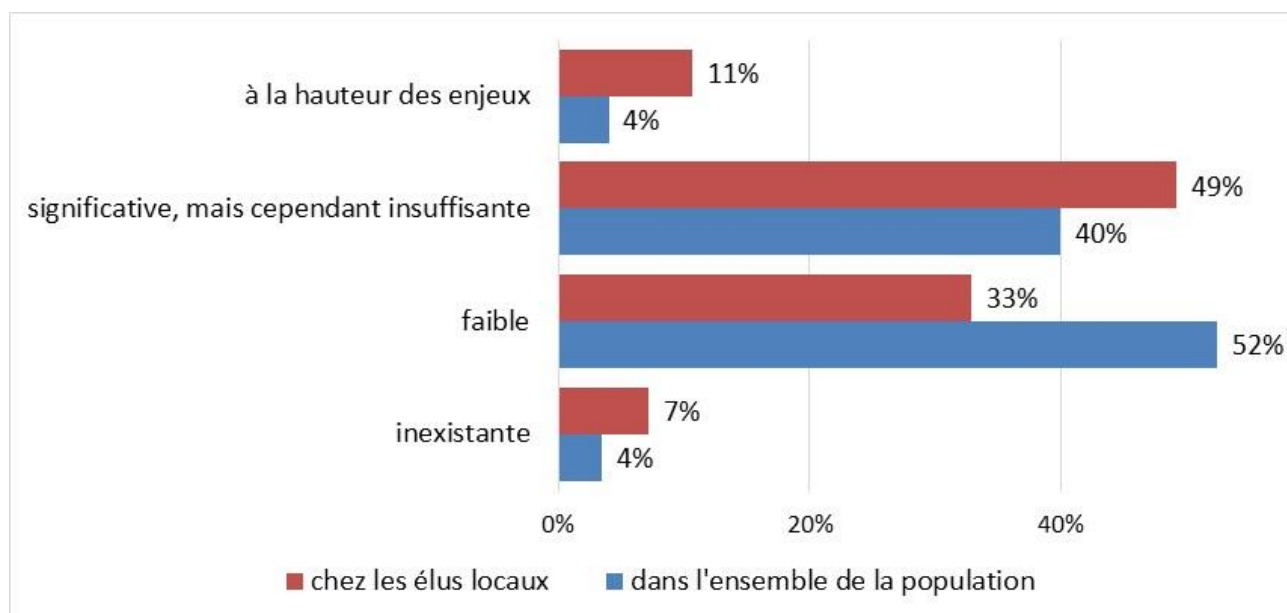
Plus d'une personne sur deux estime que la prise de conscience de la nécessité de s'adapter aux changements climatiques est *inexistante* ou *faible* dans l'ensemble de la population.

Le résultat s'inverse pour ce qui concerne les élus locaux : 6 personnes sur 10 ont répondu que cette prise de conscience est chez eux à *la hauteur des enjeux* ou *significative, mais cependant insuffisante*, mais cependant insuffisante.

La question posée était la suivante :

"Diriez-vous que, sur notre territoire, la prise de conscience de la nécessité de s'adapter aux changements climatiques est

- *inexistante*,
  - *faible*,
  - *significative, mais cependant insuffisante*,
  - *à la hauteur des enjeux*,
- ▶ dans l'ensemble de la population
- ▶ chez les élus locaux".



Pour faire face aux enjeux, les réponses dépendent en premier lieu des comportements individuels et des collectivités locales

Les personnes qui ont répondu estiment que les réponses à apporter dépendent localement de tous les secteurs d'activités. Elles mettent cependant davantage en avant les comportements individuels et les collectivités locales (près de 2 personnes sur 3 les classent en première position).

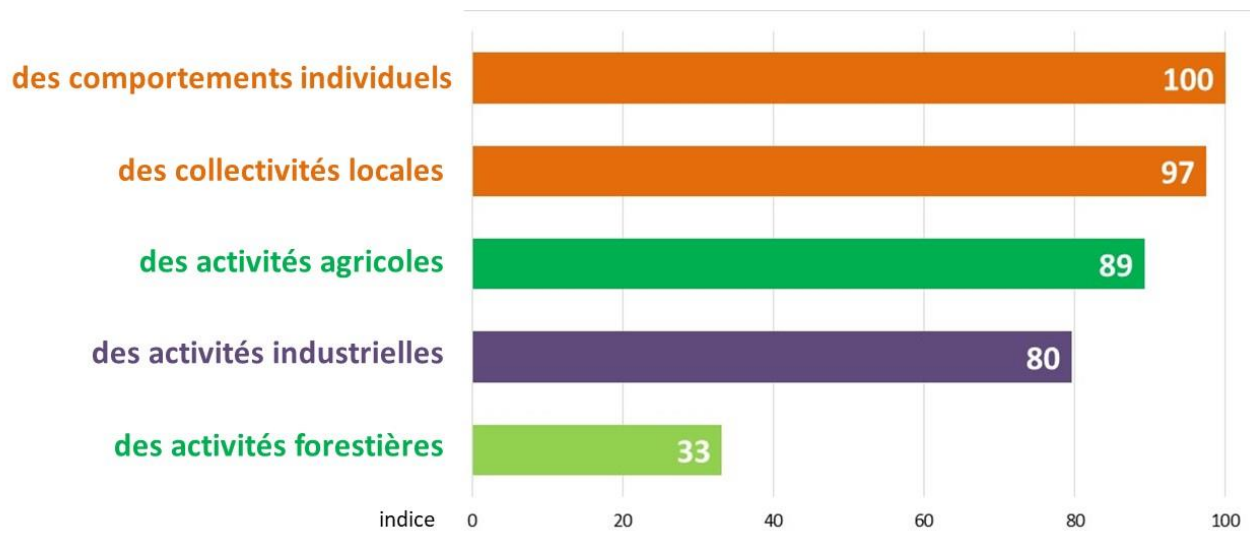
La question posée était la suivante :

"Pensez-vous que les réponses, localement, dépendent

- des activités agricoles,
- des activités forestières,
- des activités industrielles,
- des comportements individuels,
- des collectivités locales (communes, communautés de communes, Département, Région".

En définitive, lorsque l'on établit le "score" de chacune des réponses, on obtient le résultat suivant (sur la base d'un indice 100 pour l'affirmation qui obtient le score le plus élevé) :

***Pensez-vous que les réponses, localement, dépendent ...***

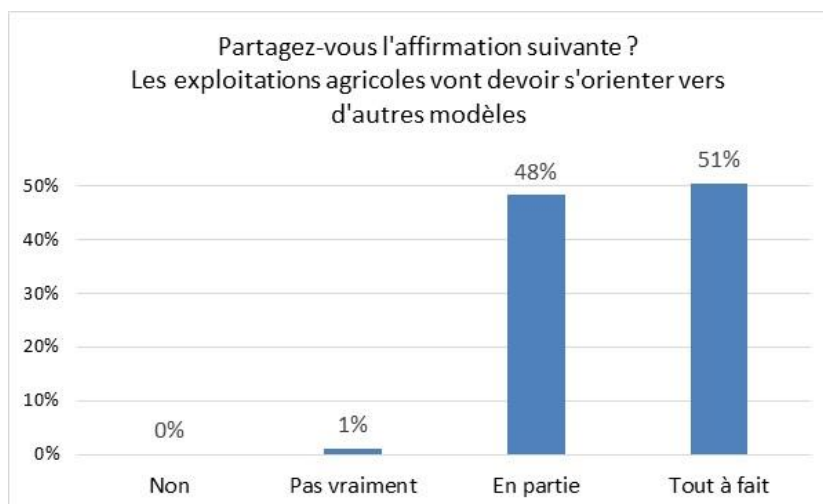


## Les activités agricoles vont devoir évoluer... même si leur maintien peut nécessiter de mobiliser de nouvelles ressources en eau

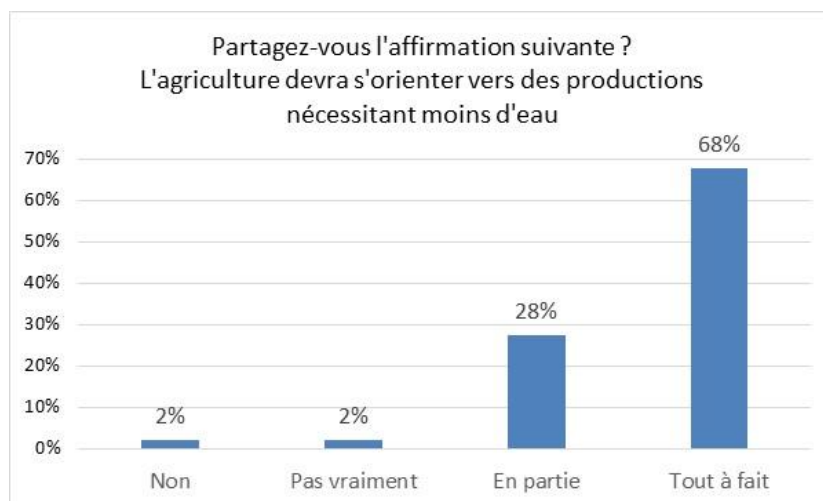
Les 94 personnes qui avaient mis les activités agricoles en tête dans les réponses à apporter pour faire face aux changements climatiques étaient invitées à indiquer si elles partageaient (non / pas vraiment / en partie / tout à fait) les affirmations suivantes :

- *Les exploitations agricoles vont devoir s'orienter vers d'autres modèles*
- *Le maintien de l'agriculture nécessitera de mobiliser de nouvelles ressources en eau*
- *L'agriculture devra s'orienter vers des productions nécessitant moins d'eau*

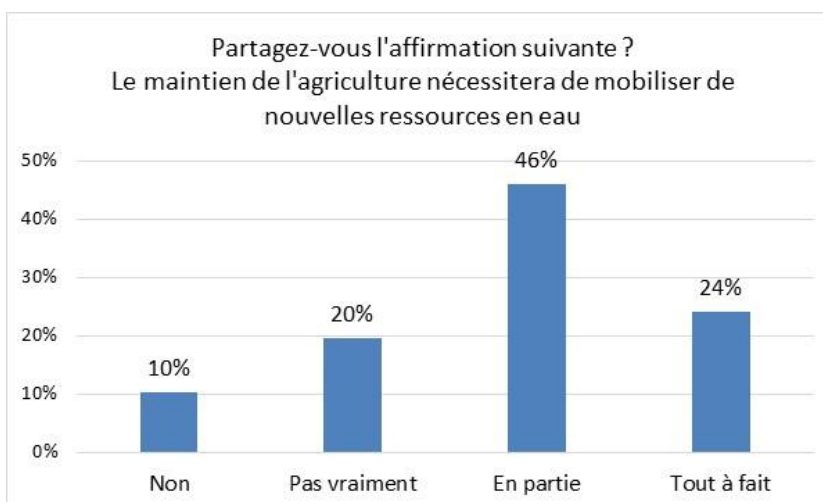
Elles ont été quasi unanimes à estimer que **les exploitations vont devoir s'orienter vers d'autres modèles**



**et vers des productions nécessitant moins d'eau**



Elles ont été plus partagées sur la nécessité de *mobiliser de nouvelles ressources en eau*

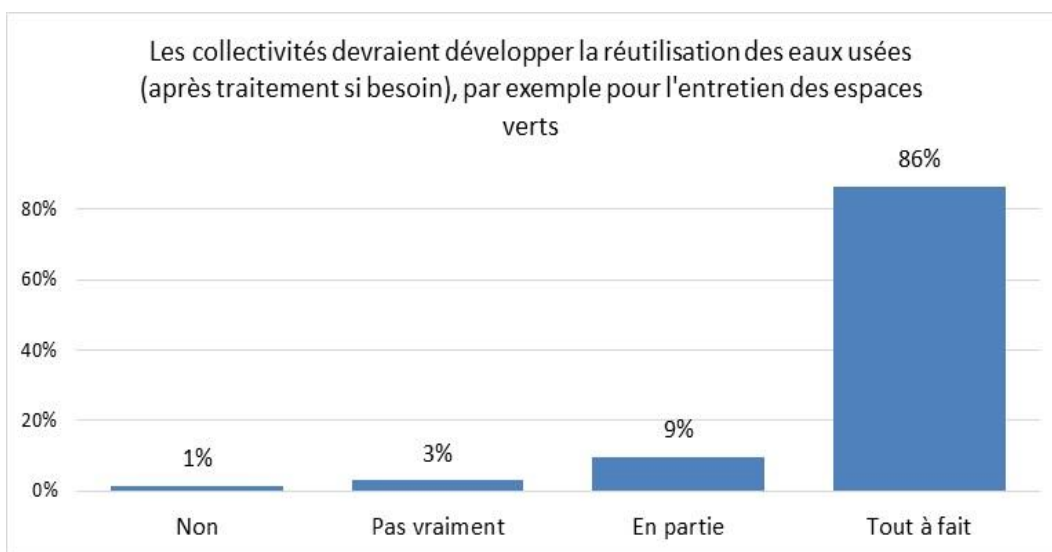


## Les collectivités devraient faire évoluer leurs pratiques...

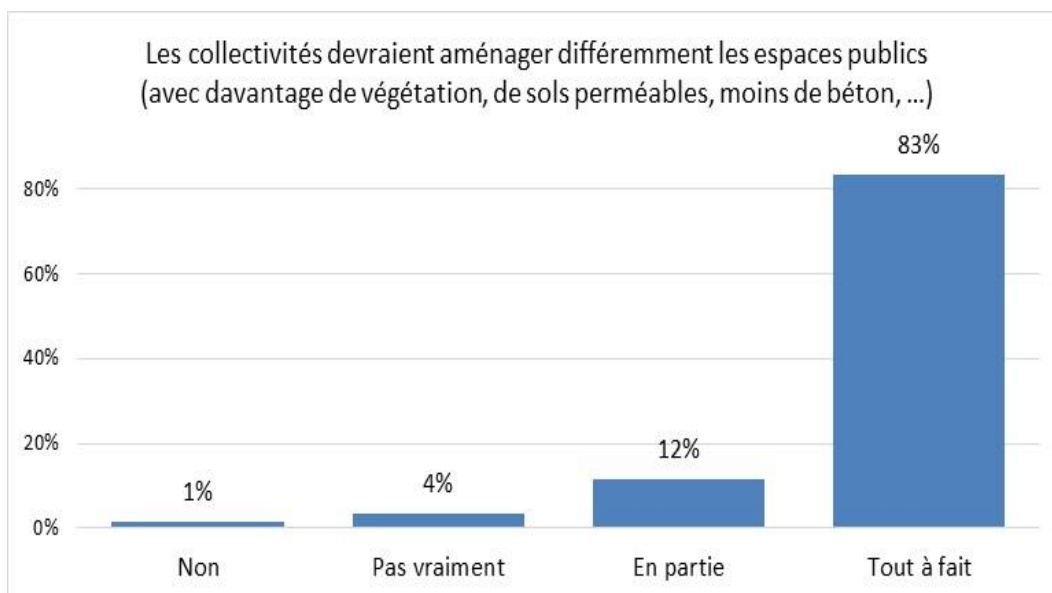
Les 147 personnes qui avaient mis les collectivités en tête dans les réponses à apporter pour faire face aux changements climatiques étaient invitées à indiquer si elles partageaient (non / pas vraiment / en partie / tout à fait) les affirmations suivantes :

- ▶ *Les collectivités devraient réduire les consommations d'eau pour l'arrosage des espaces verts, des stades, le nettoyage des espaces publics, ..., quitte à ce que cela en modifie la physionomie ou l'usage.*
- ▶ *Les collectivités devraient augmenter ou moduler le prix de l'eau pour inciter les usagers à réduire leurs consommations.*
- ▶ *Les collectivités devraient développer la réutilisation des eaux usées (après traitement si besoin), par exemple pour l'entretien des espaces verts.*
- ▶ *Les collectivités devraient aménager différemment les espaces publics (avec davantage de végétation, de sols perméables - moins de béton, ...).*

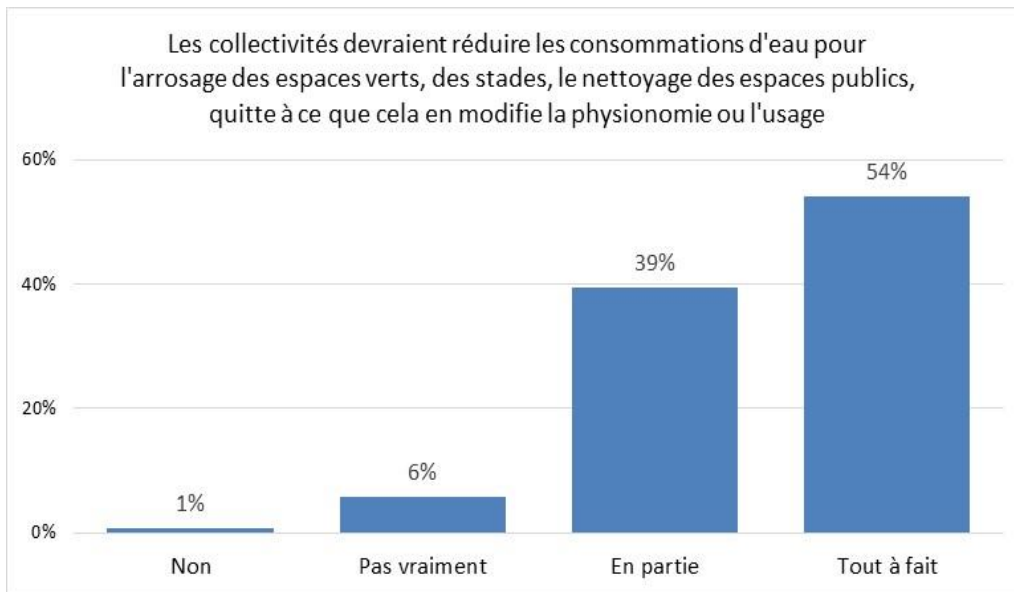
La plupart des répondants ont répondu *que les collectivités devraient développer la réutilisation des eaux usées*



*et aménager différemment les espaces publics*

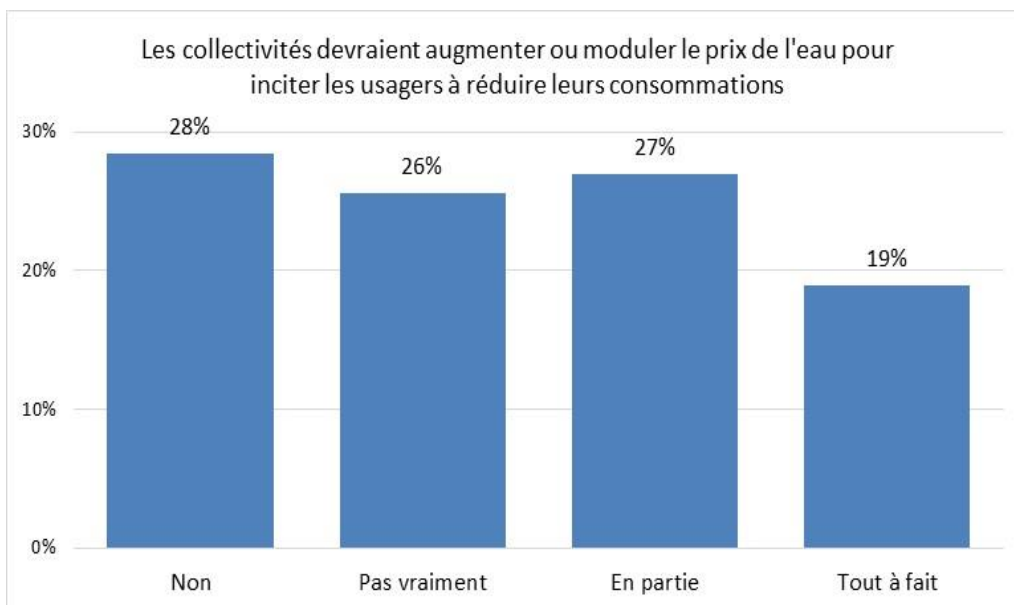


Ils ont été plus partagés sur *la réduction des consommations d'eau pour l'arrosage des espaces verts, des stades, le nettoyage des espaces publics, ...*, quitte à ce que cela en modifie la physionomie ou l'usage...



... et davantage sur l'idée d'*augmenter ou moduler le prix de l'eau pour inciter les usagers à réduire leurs consommations*.

Plus d'une personne sur deux dit *ne pas la partager* (28%) ou *pas vraiment* (26%).



La question ne distinguait pas les possibilités d'augmenter ou de moduler le prix de l'eau. Une tarification progressive, par exemple, encourage les économies et ne "pénalise" que les plus gros consommateurs.

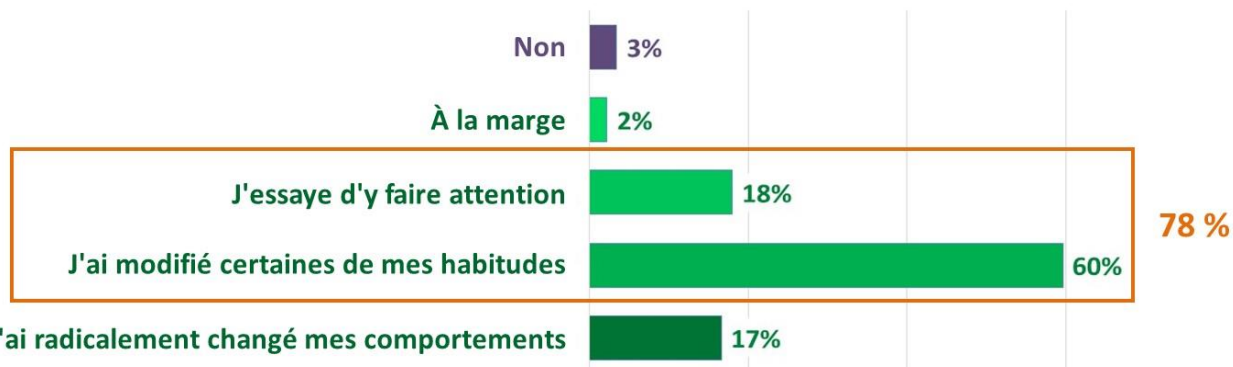
## Des usagers qui essaient de faire attention à l'usage qu'ils font de l'eau ou modifient certaines de leurs habitudes

La question posée était la suivante :

Nous avons connu au cours des dernières années des épisodes de sécheresses et de fortes chaleurs ; cela vous a-t-il conduit à modifier vos comportements et l'utilisation que vous faites de l'eau ?

- Non
- À la marge
- J'essaye d'y faire attention
- J'ai modifié certaines de mes habitudes
- J'ai radicalement changé mes comportements

⇒ Près de 4 personnes sur 5 répondent qu'elles essaient d'y faire attention ou avoir modifié certaines de leurs habitudes :

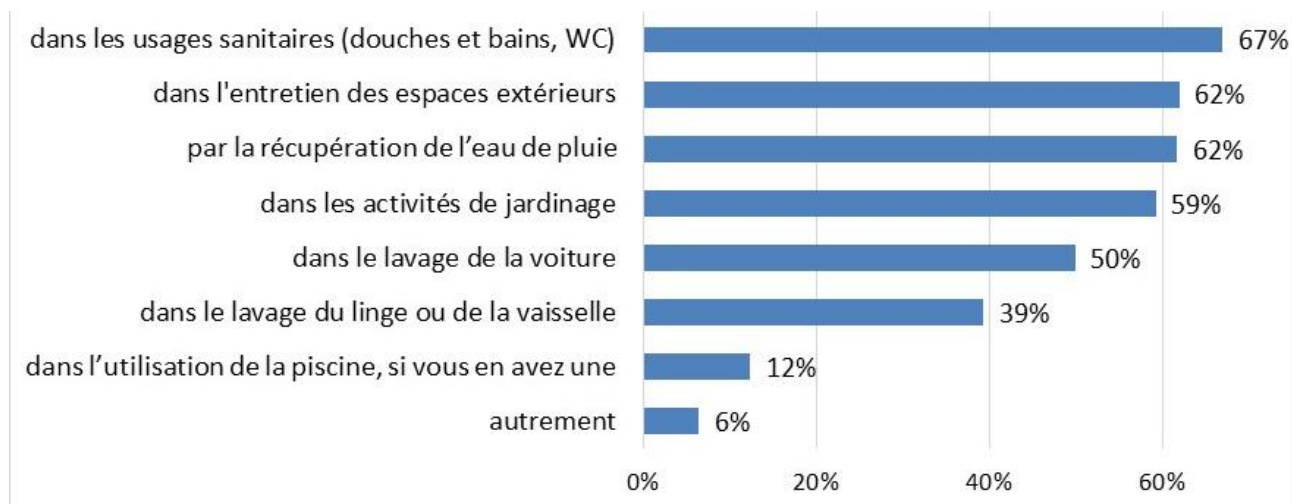


Une part non négligeable (17%) estiment avoir radicalement changé leurs comportements.

Aux personnes qui avaient répondu avoir modifié leurs comportements (que ce soit "à la marge", en essayant "d'y faire attention", en modifiant "certaines de leurs habitudes" ou en ayant "radicalement changé leurs comportements"), c'est-à-dire à 97% d'entre elles, la question a été posée de savoir si cela concernait :

- le lavage du linge ou de la vaisselle
- les usages sanitaires (douches et bains, WC)
- l'entretien des espaces extérieurs,
- le lavage de la voiture,
- les activités de jardinage,
- l'utilisation de la piscine, si vous en avez une
- la récupération de l'eau de pluie
- autrement.

Voici comment se répartissent les réponses (une même personne a bien sûr pu donner plusieurs réponses) :



Les personnes qui ont indiqué avoir "radicalement changé [leurs] comportements", ont placé en tête les activités de jardinage.

Pour les usages domestiques, la récupération et le stockage des eaux de pluie, l'utilisation de la piscine et l'entretien des espaces extérieurs sont perçus comme les principaux leviers pour limiter les consommations d'eau

**La question posée était la suivante :**

Quels sont à votre avis les principaux leviers sur lesquels il serait à l'avenir possible d'agir pour limiter les consommations d'eau ?

Pour chacun de ces leviers :

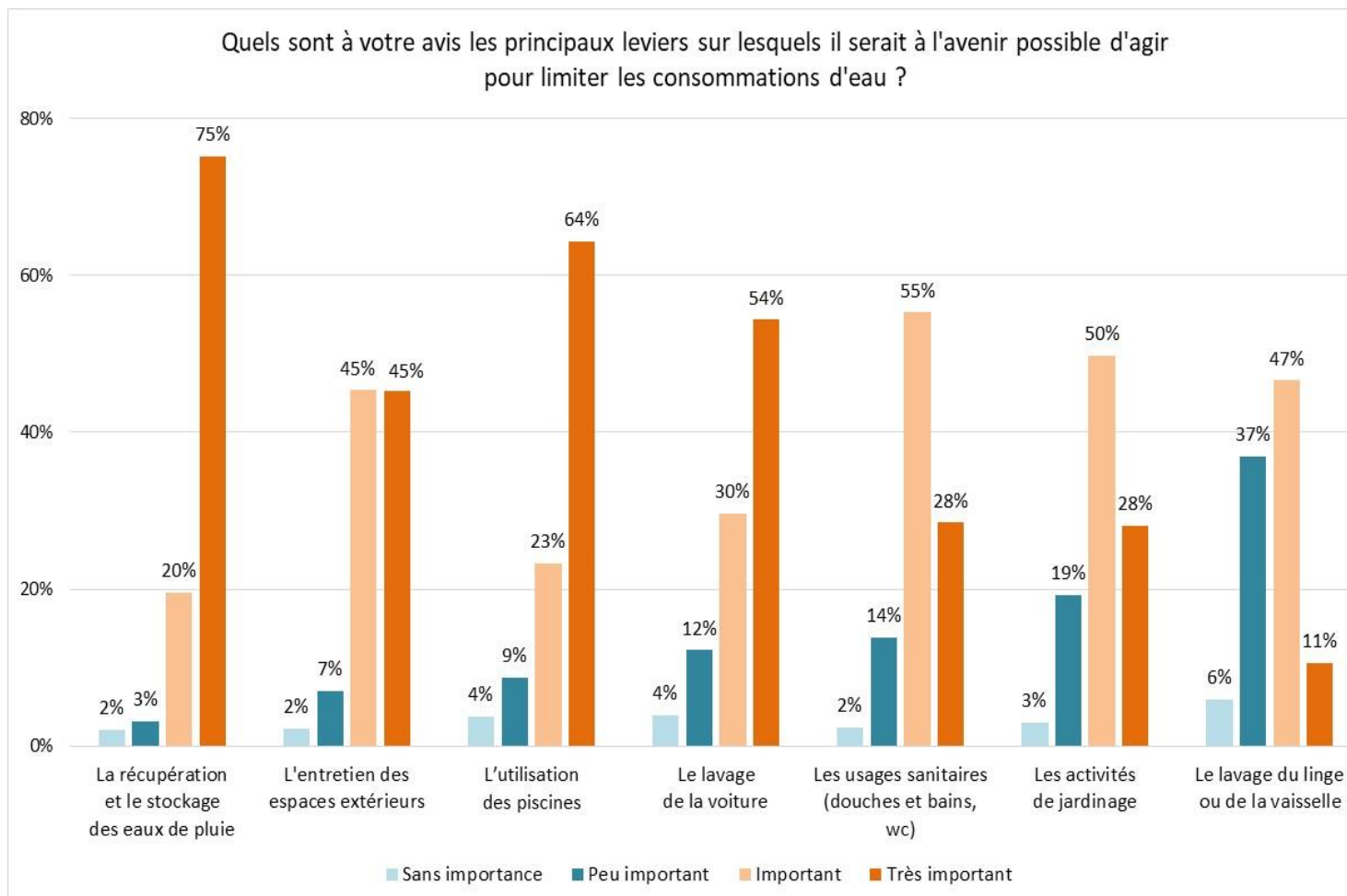
- Le lavage du linge ou de la vaisselle
- Les usages sanitaires (douches et bains, WC)
- L'entretien des espaces extérieurs
- Le lavage de la voiture
- Les activités de jardinage
- L'utilisation de la piscine
- La récupération et le stockage des eaux de pluie,

les répondants étaient invités à indiquer si cela leur semblait :

- *Sans importance*
- *Peu important*
- *Important*
- *Très important*

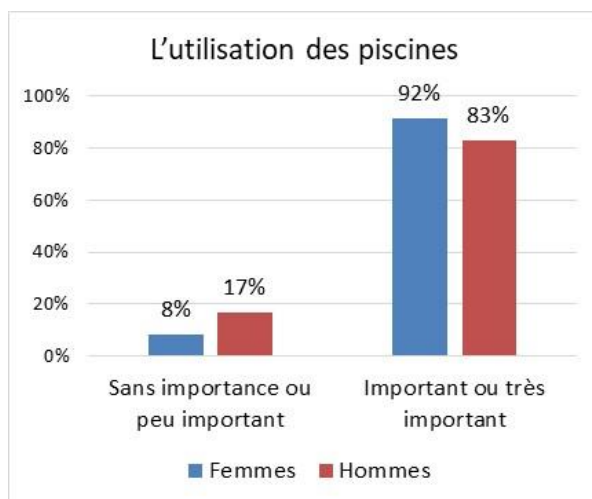
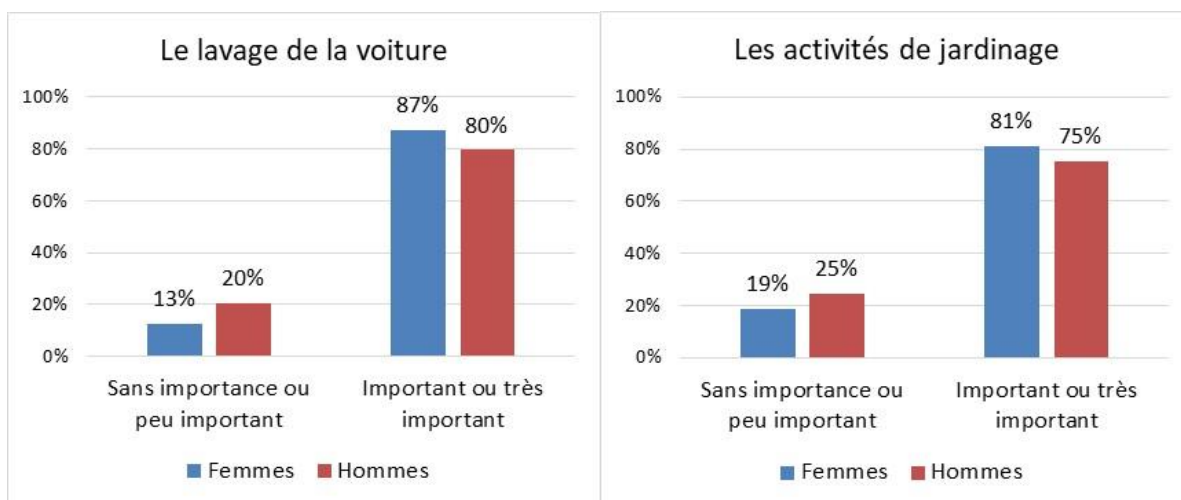
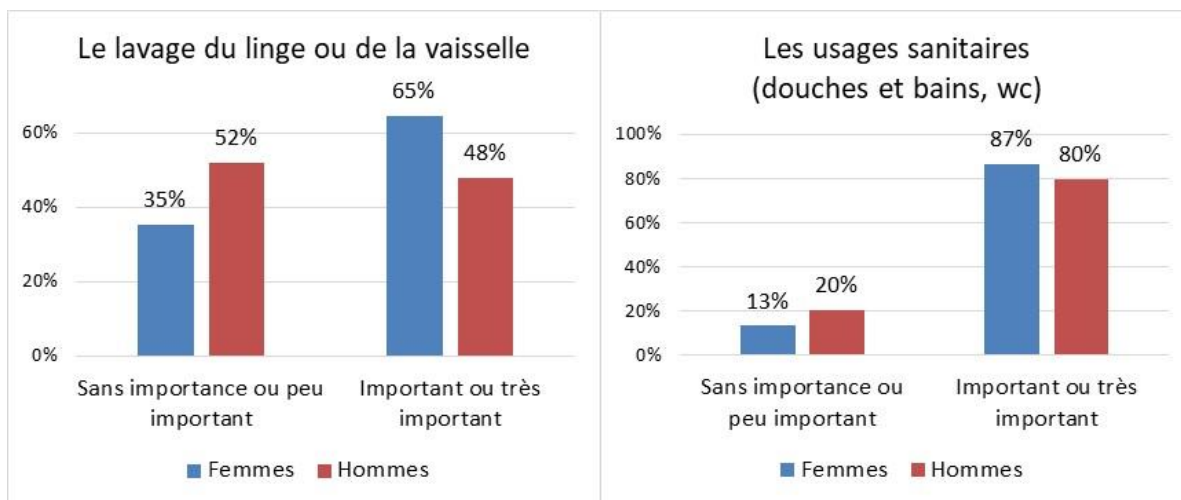
Tous les usages apparaissent comme des leviers possibles pour limiter les consommations d'eau - pour encore plus de la moitié des répondants (58%) pour celui qui arrive en dernière position (le lavage du linge ou de la vaisselle).

Le premier levier mis en tête est cependant la récupération et le stockage des eaux de pluie, qui ne remet pas en cause les usages de l'eau.



D'une façon générale, les femmes ont plus souvent que les hommes considéré les leviers mentionnés comme importants ou très importants (86% pour les femmes, 79 % pour les hommes).

Avec des différences selon les leviers proposés :



## Les réponses au quizz

Un quizz était proposé aux personnes qui répondaient au questionnaire, avec 5 questions pour "tester" ses connaissances sur l'eau.

### \* Sur notre territoire, les bassins versant du Sornin et du Jarnossin, qui consomme le plus d'eau ?

La question posée était la suivante :

Sur notre territoire, les bassins versant du Sornin et du Jarnossin, qui consomme le plus d'eau ?

Classez ces secteurs de consommation du plus important au moins important

- Les activités agricoles
- Les activités industrielles
- Les activités domestiques

#### La réalité :

Sur les bassins versant du Sornin et du Jarnossin, les prélèvements sont principalement destinés à la production d'eau potable. Les prélèvements pour les activités agricoles viennent ensuite. Les prélèvements industriels ne représentent qu'une faible part de l'ensemble des prélèvements.



#### Les réponses :

<p>▶ <b>25,4 % des répondants ont mis les activités domestiques en tête</b>, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 18,6 % les activités agricoles en seconde position, les activités industrielles en troisième (ce qui correspond à la réalité),</li><li>• 6,8 % les activités industrielles en seconde position, les activités agricoles en troisième.</li></ul>	<p>▶ <b>47,5 % des répondants ont mis les activités agricoles en tête</b>, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 24,6 % les activités industrielles en seconde position, les activités agricoles en troisième,</li><li>• 22,6 % les activités domestiques, les activités industrielles en troisième<sup>1</sup>.</li></ul>	<p>▶ <b>26,9 % des répondants ont mis les activités industrielles en tête</b>, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 19 % les activités agricoles en seconde position, les activités domestiques en troisième,</li><li>• 7,2 % les activités domestiques en seconde position, les activités agricoles en troisième<sup>2</sup>.</li></ul>
---	---	--

<sup>1</sup> L'écart (24,6 % + 22,6 % = 47,5 %) est dû aux personnes n'ayant pas classé les deux réponses suivantes.

<sup>2</sup> L'écart (19 % + 7,2 % = 26,2 %) est dû aux personnes n'ayant pas classé les deux réponses suivantes.

## \* D'où vient, sur notre territoire, l'eau du robinet ?

La question posée était la suivante :

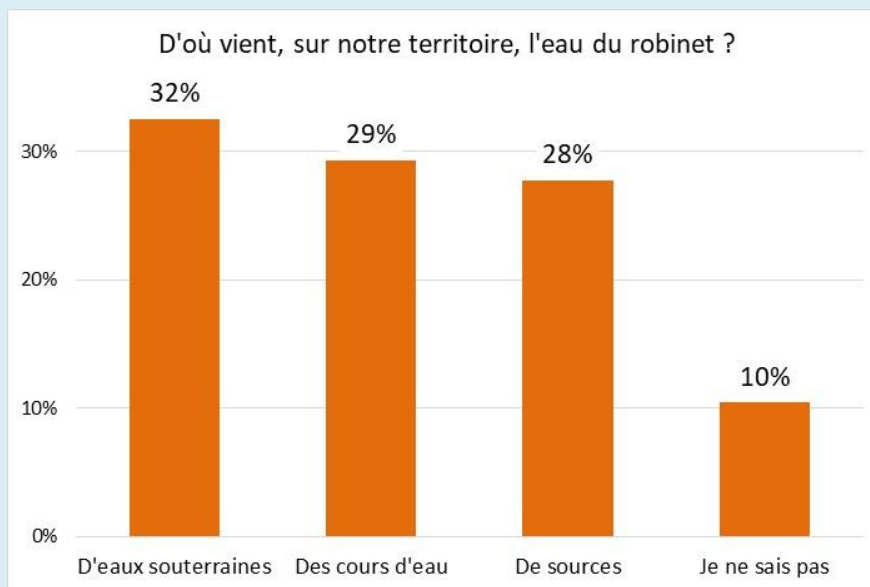
D'où vient, sur notre territoire, l'eau du robinet ?

- De sources
- Des cours d'eau
- D'eaux souterraines
- Je ne sais pas

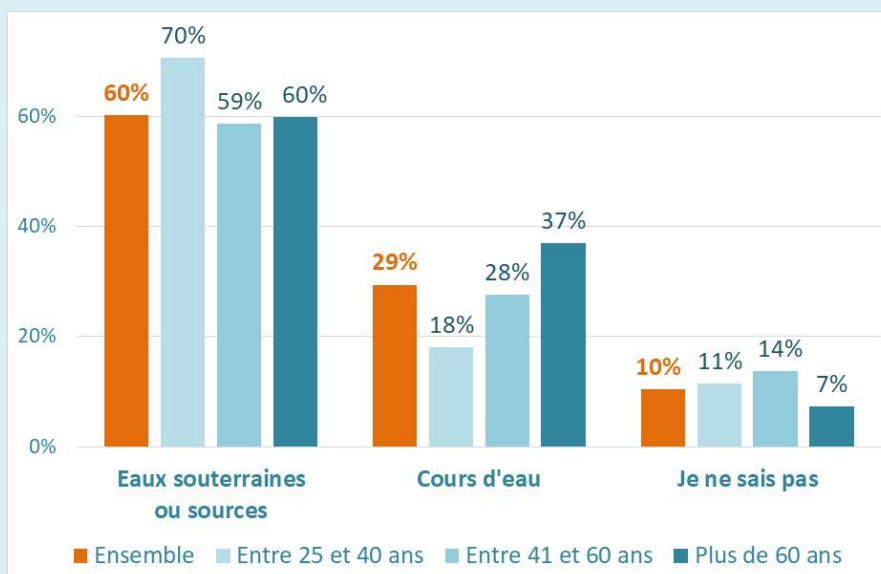
### La réalité :

L'eau potable distribuée sur les réseaux publics provient majoritairement (59%) de captages dans les nappes souterraines. Mais une part non négligeable (41%) provient de sources.

### ↳ Les réponses :



Les réponses varient sensiblement selon l'âge. Ce sont les 25-40 ans qui donnent des réponses qui correspondent le plus à la réalité :



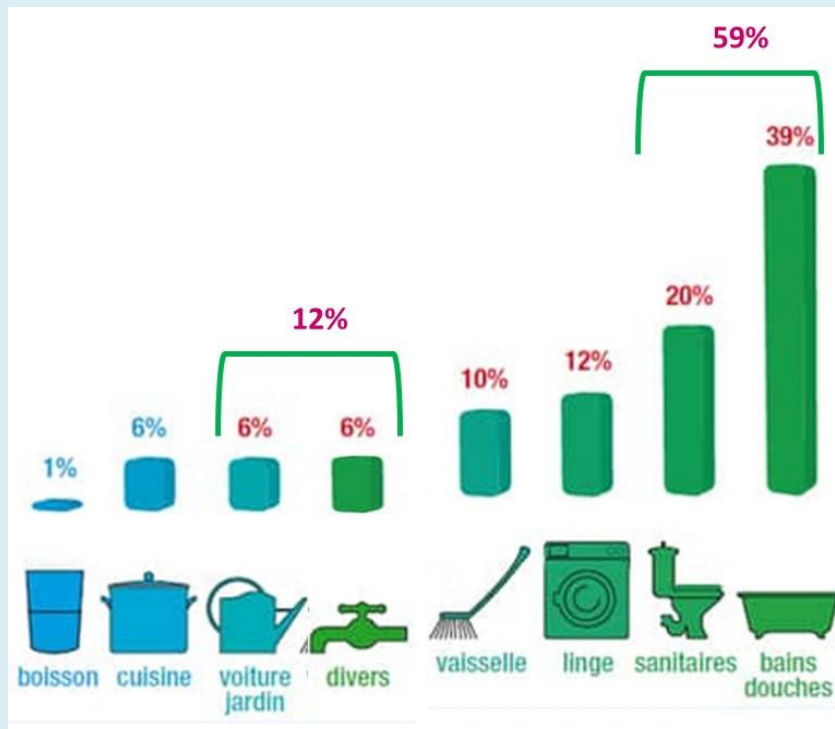
## \* Que faisons-nous de l'eau que nous consommons chez nous ?

### La question posée était la suivante :

Classez ces postes de consommation par ordre décroissant :

- Bains et douches
- Sanitaires
- Lavage du linge
- Lavage de la vaisselle
- Boisson et cuisson des aliments
- Autres usages, dont jardin et lavage de voiture

### La réalité<sup>3</sup> :



### Les réponses :

- 14 % des répondants ont classé leurs réponses dans le bon ordre.
  - 29 % ont mis bains et douches et sanitaires en tête, avec ensuite un ordre différent.
  - 23 % ont mis les bains et douche en tête mais sous-estiment l'importance des usages sanitaires.
  - 27 % ont mis les usages sanitaires en tête mais sous-estiment l'importance des bains et douche.
  - 6 % sous-estiment à la fois l'importance des bains, douches et des usages sanitaires, qu'ils ne placent pas dans les deux premiers postes de consommation.
- 43 %
- 50 %

<sup>3</sup> Ces chiffres sont des moyennes nationales. En habitat individuel (maison), largement majoritaire sur les bassins versant du Sornin et du Jarnossin, les usages extérieurs, pour le jardin notamment, sont généralement plus importants.

## \* Que devient l'eau de pluie ?

La question posée était la suivante :

Que devient l'eau de pluie ?

Classez par ordre décroissant ces trois "destinations"

- S'évaporer
- Rejoindre les cours d'eau
- S'infiltrer dans le sol

La réalité :



↳ Les réponses :

La réponse citée en première position :

L'eau de pluie...	Part des réponses	Comparaison avec la réalité
... s'infiltrer dans le sol	54%	Plus de la moitié des répondants pensent que la plus grande part de l'eau de pluie s'infiltrer dans les sols. Ce n'est cependant que 23% de l'eau de pluie qui s'infiltrer dans les sols.
... rejoint les cours d'eau	24%	Une personne sur 4 a répondu que la plus grande part des eaux de pluie rejoint les cours d'eau. Ce n'est que 16% de l'eau de pluie qui rejoint les cours d'eau.
... s'évapore	22%	La plus grande partie de l'eau de pluie (61%) s'évapore. C'est ce qu'ont répondu 22% des répondants.

L'ensemble des réponses

En 1 <sup>ère</sup> position	En 2 <sup>ème</sup> position	En 3 <sup>ème</sup> position	Taux de réponse
s'infiltrer dans le sol	rejoint les cours d'eau	s'évapore	40%
rejoint les cours d'eau	s'infiltrer dans le sol	s'évapore	22%
s'infiltrer dans le sol	s'évapore	rejoint les cours d'eau	14%
<b>s'évapore</b>	<b>s'infiltrer dans le sol</b>	<b>rejoint les cours d'eau</b>	<b>13%</b>
s'évapore	rejoint les cours d'eau	s'infiltrer dans le sol	8%
rejoint les cours d'eau	s'évapore	s'infiltrer dans le sol	3%

## \* Avec les changements climatiques, le volume des précipitations annuelles évolue-t-il ?

### La question posée était la suivante :

Avec les changements climatiques, le volume des précipitations annuelles (pluie, neige...) :

- Tend à diminuer,
- Tend à augmenter,
- Reste globalement le même,
- On ne sait pas, les scientifiques n'arrivent pas à s'accorder sur cette question,
- Je ne sais pas.

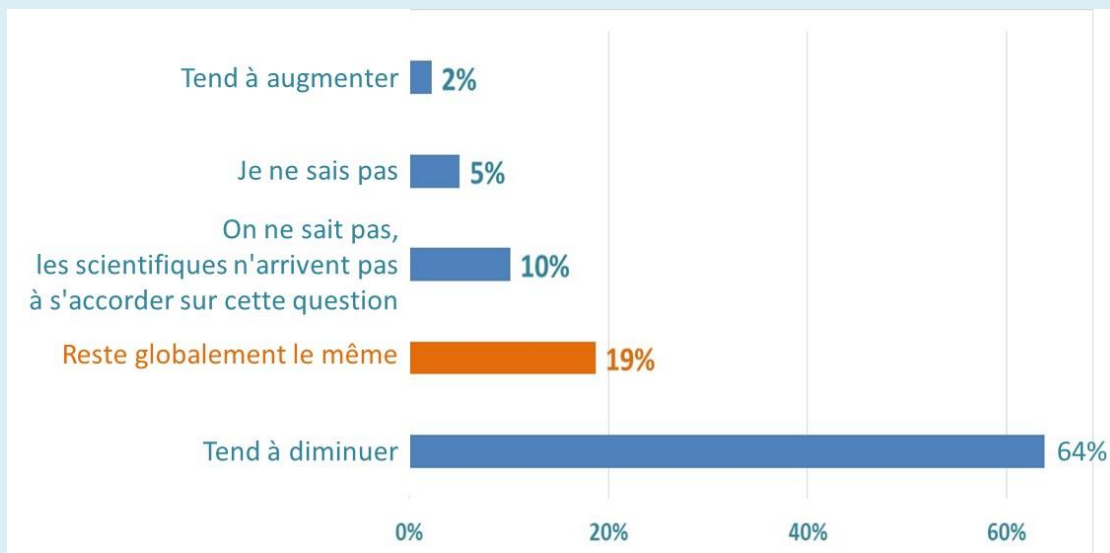
### La réalité :

D'une façon générale, on n'observe pas, en France, d'évolution significative du volume des précipitations annuelles. En revanche, ces précipitations deviennent de plus en plus irrégulières, avec des périodes de sécheresse et des épisodes de fortes précipitations.

### ↳ Les réponses :

Près de 2 personnes sur 3 pensent que le volume des précipitations annuelles tend à diminuer.

Avec les changements climatiques, le volume des précipitations annuelles (pluie, neige...) :



## \* Combien d'eau une vache laitière consomme-t-elle un jour d'été ?

### La question posée était la suivante :

L'été, une vache laitière consomme chaque jour de l'ordre de

- 40 litres d'eau
- 70 litres d'eau
- 100 litres d'eau
- 130 litres d'eau
- Je ne sais pas

### La réalité :

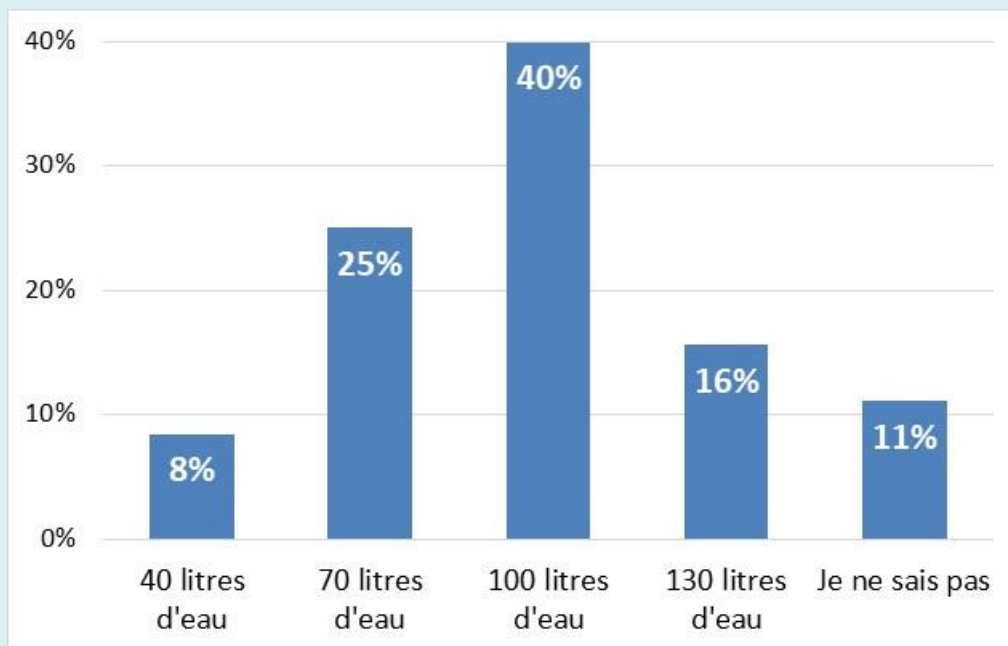
Une vache laitière allaitante consomme l'été de l'ordre de 100 litres d'eau par jour, mais parfois davantage, en fonction notamment de la température.

### ↳ Les réponses :

La majorité des personnes (40% + 16% = 56%) ont donné une réponse correspondant à la réalité.

Un tiers (8% + 25%) sous-estiment les besoins en eau d'une vache.

L'été, une vache laitière consomme chaque jour de l'ordre de :





Dialogue territorial  
pour la définition d'une stratégie locale d'adaptation  
de la gestion de l'eau aux changements climatiques

**Le point sur l'avancement de la démarche**  
Juin 2025

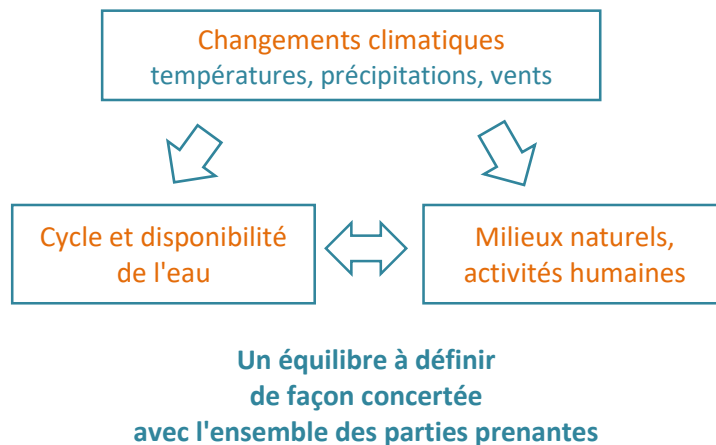


## Eau'défi : une stratégie partagée d'adaptation aux changements climatiques.

A l'exception de l'année 2024, notre territoire a connu au cours des années précédentes des épisodes sévères de sécheresses et de canicules : leurs conséquences ont provoqué une prise de conscience qui a amené au début de l'année 2021 le comité syndical du SYMISOA à s'emparer de ces questions et à lancer une démarche de sensibilisation et de concertation auprès des cinq communautés de communes qui couvrent son territoire. Les élus ont souhaité impliquer l'ensemble des acteurs concernés pour coconstruire avec eux une stratégie partagée d'adaptation aux changements climatiques. Cela s'est concrétisé par la constitution, fin 2023, d'un comité de suivi réunissant tous ces acteurs. Cette stratégie sera déclinée de façon opérationnelle à travers un plan d'action mis en œuvre conjointement par l'ensemble des parties prenantes, au premier rang desquelles le SYMISOA et les communautés de communes, en fonction des champs de compétences de chacune.



**L'objectif** : déployer une véritable stratégie d'adaptation, c'est-à-dire de trouver un équilibre entre une disponibilité des ressources en eau qui diminue et les besoins du territoire. Il ne s'agit donc pas seulement de mieux organiser la mobilisation et le partage des ressources, mais d'envisager la façon dont les usages peuvent évoluer et de renforcer les capacités des milieux naturels à réguler un cycle de l'eau de plus en plus capricieux.



⇒ On trouvera dans les pages qui suivent l'état d'avancement de la démarche au mois de juin 2025 et les orientations qui se dessinent.

## Ce qui a été fait jusqu'à présent

### 2023

**Charleu-Belmont communauté**  
Une grande enquête sur l'eau :  
« Nous sommes tous concernés »



La directrice du Symisoa, Céline Dechavanne, et le président du syndicat, Michel Lamarque. Photo Guillaume Descave



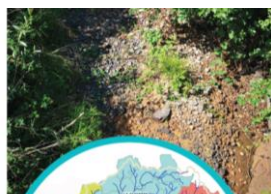
- ▶ 4 réunions ont permis de présenter la démarche, ses enjeux et ses objectifs aux élus des Communautés de communes.
- ▶ L'ensemble des acteurs concernés ont été rencontrés (agriculteurs, associations environnementales, de pêche, de chasse, propriétaires des temps, forestiers, industriels, services d'incendie et de secours, syndicats d'alimentation en eau potable...).
- ▶ Une enquête en ligne a été lancée du 14 septembre au 8 octobre 2023 pour savoir comment les habitants des deux bassins versant perçoivent les enjeux de l'eau, au regard notamment des évolutions du climat. 740 personnes ont répondu au questionnaire. L'analyse des réponses a été enrichie lors d'un focus groupe avec 14 d'entre elles.
- ▶ Un forum a été organisé le 10 novembre à l'Espace Culturel du Brionnais de Chauffailles. Il a été l'occasion de rendre compte de la première étape de la démarche, de réfléchir collectivement aux défis auxquels elle devra répondre et de préparer les étapes suivantes, avec notamment la mise en place du Comité de suivi.

### 2024



- ▶ Ce comité de suivi s'est réuni à trois reprises en 2024, pour s'approprier et partager les éléments d'un diagnostic sur les enjeux de l'eau sur les bassins versant du Sornin et du Jarnossin.  
Ce premier "cycle" de réunions avait pour but de permettre l'appropriation par l'ensemble des participants d'un socle commun d'informations et d'en dégager les principaux enseignements. Il a en même temps permis aux participants d'apprendre à se connaître et à travailler ensemble.  
Ce décryptage et partage des enjeux par le Comité de suivi s'est appuyé sur les travaux d'un bureau d'études retenu à l'été 2024 par le SYMISOA pour réaliser une étude "HMUC" (Hydrologie, Milieux, Usages, Climat) à l'échelle des deux bassins versant et "nourrir" les réflexions du Comité de suivi.
- ▶ Une réunion publique organisée le 4 décembre à Chauffailles a réuni près d'une centaine de personnes. Elle a permis de présenter une synthèse des travaux du Comité de suivi et d'échanger avec les participants.

### 2025



- ▶ Le Comité de suivi s'est réuni à deux reprises en janvier et février 2025. Sur la base des enjeux issus des travaux de l'année 2024, il a proposé les orientations souhaitables d'une stratégie d'adaptation de la gestion de l'eau aux changements climatiques.
- ▶ Le Comité de pilotage s'est ensuite réuni pour examiner ces propositions. Celles-ci sont résumées sur la page suivante, puis détaillées dans les trois dernières pages.

## Les principales orientations proposées



▶ **Accompagner les agriculteurs** pour une gestion et un entretien des haies, des bosquets, des sols et des zones humides qui favorisent la conservation de l'eau.

▶ **Apporter un appui aux éleveurs** pour mettre en œuvre les solutions les plus appropriées pour abreuver les animaux, en évitant d'avoir à recourir au réseau d'alimentation en eau potable, en valorisant les mares...

▶ **Favoriser l'infiltration des eaux** de pluie dans les espaces urbanisés, en les végétalisant et en réduisant les surfaces imperméabilisées.



▶ **Encourager les usages économes de l'eau**, à travers l'information et la sensibilisation, les règlements des documents d'urbanisme, une tarification incitative.

▶ **Renforcer les moyens de lutte contre les incendies de forêt**, développer les alternatives aux prélèvements dans les réseaux d'alimentation en eau potable.

▶ **Encourager la diversification des peuplements forestiers** et éviter les coupes rases.

▶ **Développer une bonne gestion des plans d'eau.**

▶ **Préserver le bon fonctionnement des cours d'eau** en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés.

▶ Poursuivre la démarche engagée à travers "Eau' défi" pour **maintenir sur le long terme une gouvernance partagée** autour des enjeux de l'eau sur notre territoire.



⇒ On trouvera dans les trois pages suivantes le détail de ces orientations.

## Et maintenant ?

Ces propositions seront soumises dans les prochaines semaines aux partenaires directement concernés par leur mise en œuvre.

Elles pourront alors être formalisées sous forme de "fiches actions" pour préciser la façon dont elles seront déclinées de façon opérationnelle.

L'objectif est d'achever ces travaux d'ici la fin de l'année 2025, et d'en organiser une restitution en réunion publique au début de l'année 2026.

### Activités et espaces agricoles

---

#### Gestion des haies et bosquets, des sols, des zones humides

##### **Sensibiliser, informer, communiquer**

- 1.1. Sensibiliser les exploitants, mais aussi les propriétaires (pour lever les freins culturels) à l'intérêt des haies. Valoriser les initiatives intéressantes, pour susciter un effet d'entraînement auprès des agriculteurs.
- 1.2. Développer l'information auprès des agriculteurs pour améliorer leurs connaissances des zones humides et des réglementations s'y appliquant.

##### **Animer**

- 1.3. Faire connaître les "plans de gestion des haies", ainsi que les possibilités d'accompagnement technique des agriculteurs pour définir et mettre en œuvre ces plans de gestion.
- 1.4. Développer la formation agronomique des exploitants pour une gestion des sols - et, plus globalement, des prairies - favorisant leur capacité à retenir l'eau et à en conserver la qualité. Favoriser (faire connaître, développer) les techniques permettant de retenir l'eau sur les parcelles et lui permettant de s'infiltrer.
- 1.5. Organiser des échanges d'expériences entre agriculteurs sur la gestion des zones humides.

##### **Inciter, accompagner**

- 1.6. Développer la mutualisation de matériel adapté à la gestion des haies (CUMA...)
- 1.7. Soutenir financièrement l'achat des plants pour la plantation ou la replantation de haies, avec des approvisionnements (pépiniéristes) locaux.
- 1.8. Développer les débouchés de valorisation des produits des haies et des bosquets - valorisation agricole (paillage...) prioritairement.
- 1.9. Mettre en place des plans de gestion partenariaux (collectivités – agriculteurs – propriétaires) sur les zones humides les plus sensibles ou les plus remarquables (pouvant passer par l'acquisition foncière par la collectivité).

#### Usages de l'eau

##### **Inciter, accompagner**

###### ► Abreuvement des animaux :

- 2.1. Accompagner individuellement les éleveurs pour établir un bilan de leurs besoins et trouver les solutions les plus appropriées.
- 2.2. Apporter aux agriculteurs un accompagnement technique et une aide financière pour la mise en place de solutions alternatives à l'utilisation des réseaux d'alimentation en eau potable, et particulièrement pour restaurer et gérer des mares pour abreuver des animaux.
- 2.3. Poursuivre et développer les aménagements qui permettent aux animaux de s'abreuver dans des cours d'eau sans les dégrader, et des partenariats en ce sens entre exploitants et SYMISOA.

###### ► 2.4. Irrigation : accompagner les maraîchers, techniquement (ressources, équipements), financièrement (pour disposer d'équipements performants pour un usage économique de l'eau) et administrativement. Développer les échanges et la coopération entre agriculteurs et structures de gestion des cours d'eau (un Interlocuteur pouvant accompagner les agriculteurs sur les aspects à la fois techniques et réglementaires).

### Désimperméabiliser les sols

#### **Inciter, sensibiliser, informer, communiquer**

- 3.1. Sensibiliser l'ensemble des maîtres d'ouvrage (publics, particuliers, entreprises) aux enjeux de la désimperméabilisation et de la végétalisation, ainsi que les maîtres d'œuvres qui sont des intermédiaires indispensables pour convaincre les donneurs d'ordre. Les inciter à l'utilisation des techniques et solutions de désimperméabilisation (nombreuses mais souvent peu connues) - cette incitation doit passer avant tout par l'exemplarité des collectivités territoriales (le subventionnement risque de créer hausse artificielle des prix).

#### **Règlementer**

- 3.2. A travers les documents d'urbanisme et de planification (PLU et SCoT), rendre la désimperméabilisation obligatoire dans tous les projets de construction ou d'aménagement.

### Usages et économies d'eau

#### **Sensibiliser, informer, communiquer**

- 4.1. Développer une culture commune autour de la rareté de l'eau, avec des messages répétés, et cohérents entre les différents acteurs publics.
- 4.2. Inciter le public et les donneurs d'ordre par de l'information répétée et de la pédagogie. Miser fortement sur la sensibilisation, la pédagogie et l'éducation des plus jeunes, usagers d'aujourd'hui et de demain (un participant propose par exemple d'installer des toilettes sèches dans les écoles, un autre alerte toutefois sur les risques sanitaires).
- 4.3. Mettre en place une communication renforcée lors des périodes de sécheresse. Renforcer la sensibilisation le reste du temps, en passant notamment par un effort de pédagogie dans les factures envoyées aux particuliers : comparaison avec les consommations des années précédentes, utilisation de pictogrammes...

#### **Règlementer**

- 4.4. A travers les règlements des documents d'urbanisme et de planification (PLU et SCoT), rendre obligatoire le stockage de l'eau pluviale pour tous les projets de construction privée.

#### **Tarifification**

- 4.5. Mettre en place pour tous les usagers une tarification progressive de l'eau potable pour les inciter à des usages plus économes de l'eau sur les usages secondaires, sans grever les besoins fondamentaux.

### Forêts

---

#### **Intervenir**

Défense de la forêt contre les incendies (DFCI) :

- 5.1. Compléter / mutualiser les équipements d'intervention, équiper les camions pompiers de motopompes.
- 5.2. Recenser et aménager les points de prélèvement hors AEP, en organiser les conditions d'accès.

#### **Planifier**

- 5.3. Mobiliser les outils fonciers et de planification disponibles (Charte forestière ? Schéma d'aménagement forestier ? ...) pour organiser la gestion à l'échelle des massifs forestiers.

#### **Sensibiliser, informer, communiquer**

- 5.4. Développer / renforcer la pédagogie en direction des propriétaires forestiers et professionnels concernés (en lien avec FIBOIS, le CRPF...).

#### **Règlementer**

- 5.5. Mettre en place une réglementation sur les coupes (plus de coupes rases) et les plantations (essences variées), et plus globalement la gestion des espaces forestiers.

## Cours d'eau et plans d'eau

### **Sensibiliser, informer, communiquer**

- 6.1. Développer la pédagogie, le dialogue, sur les bénéfices apportés par des cours d'eau fonctionnels, sur la dimension "sans regret" des actions engagées
- 6.2. Développer la communication et la pédagogie sur les plans d'eau (fonctionnement, impacts, intérêts, améliorations possibles)
- 6.3. Qualité des eaux : développer la pédagogie pour réduire les incivilités

### **Inciter, accompagner**

- 6.4. Développer le conseil, l'accompagnement technique (moyens humains) en direction des exploitants riverains des cours d'eau et des propriétaires d'étangs.
- 6.5. Identifier et soutenir des outils de conventionnement avec les riverains pour développer durablement des pratiques favorables en bord de cours d'eau.
- 6.6. Renforcer les moyens financiers pour accompagner les propriétaires et gestionnaires de plans d'eau et les inciter à la réalisation des travaux (pour respecter les débits réservés, voire supprimer les plans d'eau sans usages et particulièrement impactants).

### **Règlementer**

- 6.7. Proposer des leviers pour protéger les cours d'eau et "maîtriser" le foncier (ou les usages) en bord de cours d'eau
- 6.8. Encadrer les usages de l'eau (pour ne pas impacter l'hydrologie des cours d'eau)
- 6.9. Des cours d'eau fonctionnels : renforcer la veille et les contrôles.

### **Intervenir**

- 6.10. Des cours d'eau fonctionnels : renforcer les moyens du SYMISOA (moyens humains, techniques et financiers), conserver/développer les travaux en régie qui permettent une présence sur le terrain.

### **Concerter**

- 6.11. Partager les constats et les problématiques de pollutions pour définir de façon concertée les actions à conduire.

## Règlementation

- 7.1. Harmoniser les arrêtés sécheresse à l'échelle des bassins versants

## Gouvernance

- 8.1. Maintenir une gouvernance partagée sur le long terme afin de mieux gérer les tensions futures et les potentiels conflits d'usage de l'eau.